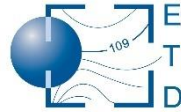




**CAUX  
AUSTREBERTHE**  
Transition écologique et solidaire



Envoyé en préfecture le 20/03/2025  
Reçu en préfecture le 20/03/2025  
Publié le  
ID : 076-247600646-20250319-DELB20250028-DE



# PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTES DE COMMUNES CAUX-AUSTREBERTHE (76)

## Plan d'action

Février 2025

---





## Table des matières

I - Introduction.....	3
II - Le plan d'action, structure et points-clés .....	4
1) Structure du plan d'action .....	4
2) Budget.....	5
3) Les acteurs du plan d'action .....	5
III - Liste des actions .....	7
IV - Regard croisé stratégie / plan d'action.....	13
V - Fiches actions .....	19

# I - Introduction

Le rapport ci-après présente le plan d'action Climat Air Energie de la Communauté de Communes Caux Austreberthe. Celui-ci a été conçu pour répondre aux objectifs stratégiques présentés précédemment (cf. rapport II du PCAET). Il comprend des actions échelonnées de 2025 à 2030. Pour chacune, les perspectives de court terme sont précisées dans les fiches actions.

La partie suivante présente la structure et les points clés du programme d'action.

Le PCAET de la CC Caux Austreberthe est établi en plusieurs parties constituées en documents indépendants :

- I - Le diagnostic ;
- II - La stratégie,
- III - La présentation de la démarche de concertation réalisée ;
- **IV - Le plan d'action ; objet du présent rapport ;**
- V – le dispositif de suivi et d'évaluation ;
- Et en Annexe, le Plan Air, la CCCA étant couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

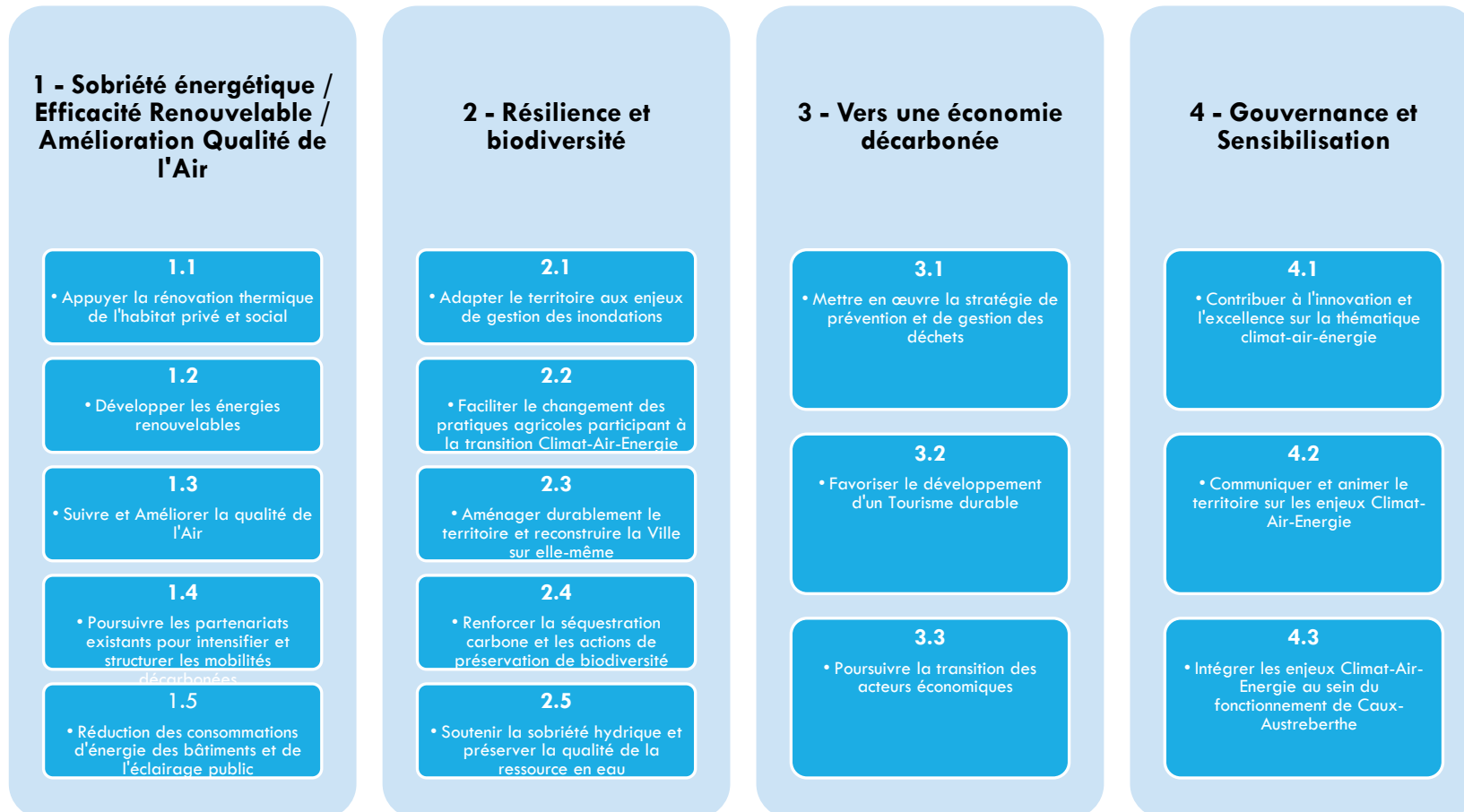
ID : 076-247600646-20250319-DEL20250028-DE



# II - Le plan d'action, structure et points-clés

## 1) Structure du plan d'action

Le plan d'action est structuré en 4 axes et 16 sous-axes. Il comprend 106 actions.



## 2) Budget

Toutes les actions du plan climat n'ont pas pu être chiffrées à ce stade. Pour celles qui le sont, le budget total est estimé à 13 millions d'euros. Il comprend des frais de fonctionnement et d'investissement, dont une partie sera financée par des partenaires ou des financements extérieurs.

## 3) Les acteurs du plan d'action

17 pilotes d'action ont été identifiés. Si la majorité des actions seront pilotées par la CCCA (environ 85 actions sur les 105), les communes sont aussi bien impliquées et sont identifiées comme pilote ou co-pilotes sur 11 actions (cf. tableau ci-dessous)

Pilotes	Nombre d'actions pilotées ou copilotées
9 Communes du territoires	11
Agence de l'Eau Seine Normandie	1
CC Caux-Austreberthe	85
DDTM	1
Ferrero	1
Métropole de Rouen	2
SAGE des 6 Vallées	1
SBV Austreberthe - Saffimbec	4
Véolia	1

Tableau 1 : pilotes identifiés pour les actions

En complément, plus de 65 partenaires potentiels ont été identifiés. Les principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous.

9 Communes du territoires	Chambre d'Agriculture	Le Trait
CC Caux-Austreberthe	Chambre de Commerce et d'Industrie	Métropole Rouen Normandie
baillleurs sociaux (Logéal, Logéo, Habitat 76)	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	NEPSEN
OFB	Club des Entreprises Barentinoises	Normandie Energie
ONF	Croix-Rouge Insertion	RANCOPER Normandie
ADEME	DDTM	Regal Normandie
Agence de l'Eau Seine Normandie	Département 76	Région Normandie
Air Normand	DRAAF	SAFER
ANBDD	DREAL	SAGE des 6 vallées
AREAS	Délégitaire Assainissement	SBV Austreberthe - Saffimbec
ARS	Délégitaire Eau	SBV Cailly-Aubette-Robec
ATMO Normandie	Duclair	SBV Saane
BRGM	Eaux de Normandie	SDE 76
Bureau d'étude CITEXIA	Enercoop	Seine-Maritime-Attractivité
Bureau d'étude Energies Territoire et Développement	EPFN	SMEDAR
Bureau d'étude MANERGY	fédération de randonneurs	Transdev
CEREMA	Garczynsky Traploir (GT)	Union régionale des collectivités forestières de Normandie
InterCaux Vexin	GRDF	Université Rouen Normandie
	Green Yellow	

Tableau 2 : Liste des principaux partenaires

# III - Liste des actions



Axe		Sous-Axe		Action	
1	Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air	1.1	Appuyer la rénovation thermique de l'habitat privé et social	1	Favoriser les programmes de réhabilitation thermique du patrimoine des Bailleurs sociaux et des copropriété privées du territoire
				2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2
				3	Coopérer avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l'immobilier dans le cadre du Pacte Territorial
				4	Prévenir et lutter contre la précarité énergétique dans le cadre du Pacte Territorial
				5	Poursuivre l'organisation de balades thermiques pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation thermique des logements
		1.2	Développer les énergies renouvelables	6	Mener une étude de faisabilité réseau de chaleur sur la zone de l'Atréaumont
				7	Déployer le réseau de chaleur renouvelable sur la Commune de Barentin
				8	Etudier le potentiel de "micro" réseau de chaleur sur les communes du territoire
				9	Faciliter l'émergence de chaufferie bois au sein du patrimoine des communes
				10	Créer une centrale solaire et décarboner les consommations d'énergies de l'usine d'eau Potable de Limésy
				11	Créer une centrale photovoltaïque en ombrière parking sur le complexe aquatique "les bains de l'Austreberthe"
				12	Suivre l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'installation de Panneau photovoltaïque sur le patrimoine de la commune de PAVILLY
				13	Créer une centrale solaire en autoconsommation sur la station d'épuration de Villers-Ecalles
				14	Installer des panneaux photovoltaïques sur l'église de Limésy en partenariat avec le SDE 76
				15	Installer une centrale solaire en autoconsommation sur la salle des fêtes de Goupillière
				16	Promouvoir le développement d'unité de méthanisation sur le territoire
				17	Alliance Solaire - Mobiliser les Entreprises de la Zone du Mesnil-Roux pour le développement de la production d'énergies renouvelables (Photovoltaïques) en partenariat avec Normandie ENERGIE
				18	Créer une grappes citoyenne pour le développement de l'énergies photovoltaïque
				19	Relayer et communiquer auprès des habitants sur le cadastre solaire réalisé par le SDE 76

Axe		Sous-Axe		Action	
1	Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air	1.3	Suivre et Améliorer la qualité de l'Air	20	Communiquer sur le Plan de Protection de la Qualité de l'Air (Annexe du PCAET)
				21	Suivre et participer au programme d'actions du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Axe Seine
				22	Poursuivre les actions de mesure et de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire en partenariat avec l'ATMO Normandie
				23	Favoriser les mesures de la Qualité de l'air intérieur auprès des habitants
		1.4	Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées	24	Poursuivre l'Entente avec la Métropole autour des Mobilités
				25	Soutien aux mobilités Bas Carbone par le SDE76
				26	Participer au Bassin de Mobilité à venir avec la région et les partenaires du territoire
				27	Poursuite du soutien au covoiturage
				28	Assurer la décarbonation du parc de véhicules de la CCCA
				29	Déployer le Plan de Mobilité Simplifié de Caux-Austreberthe
				30	Elaboration et mise en œuvre du Schéma directeur cyclable
				31	Amélioration et densification du réseau cyclable (Voie Verte Piscine-Gare de Barentin, Voie Verte Claude Lemesle...)
				32	Réorientation de l'aide à l'achat du vélo électrique
				33	Expérimenter et proposer aux habitants un service de location de vélos électriques
				34	Communiquer et Renforcer l'offre de transport en commun sur le territoire (lignes MOCA)
				35	Développer une offre de lignes express entre Rouen et Barentin
				36	Participer aux études pour la création du Service Express Régional Métropolitain de Rouen,
				37	Créer une ligne de Transports Collectifs - le Trait Duclair Barentin
38	Assurer la mise en accessibilité de la Gare de Barentin et de la Halte ferroviaire de Pavilly				

Axe		Sous-Axe		Action	
1	Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air	1.5	Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public	39	Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments des 9 communes du territoire
				40	Poursuivre la rénovation de l'éclairage public des 9 communes du territoire
				41	Pérenniser et développer les plans de sobriété énergétique communaux et intercommunal
				42	Poursuivre l'optimisation thermique du Complexe Aquatique "les Bains de l'Austreberthe"
				43	Poursuivre la démarche d'optimisation énergétique du siège de Caux-Austreberthe
				44	Soutien aux projets PV et de rénovation énergétiques des communes et de l'EPCI via la feuille de route transition énergétique du SDE 76
2	Résilience et biodiversité	2.1	Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations	45	Suivre et appuyer les programmes menés par le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et la déclinaison du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées
				46	Appuyer la déclinaison du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)
				47	Suivre et participer à la déclinaison opérationnelle du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) et du Territoire à Risques Inondations (TRI)
				48	Suivre et appuyer le nouveau programme d'action du Contrat Territorial Eau-Climat (CTEC)
				49	Inciter les communes à mener des études de désimperméabilisation
				50	Suivre et appuyer la désimperméabilisation de la ville de Barentin (Etude SBV-CEREMA)
				51	Suivre et relayer les Plans d'Aménagement d'Hydraulique Douces auprès des communes du territoire
				52	Orienter l'agriculture du territoire vers une diminution des émissions de gaz à effet de serre
		2.2	Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie	53	Appuyer le programme "Haies" en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant
				54	Déployer la Stratégie foncière agricole
				55	Mise en œuvre du Programme Agroenvironnementales et Climatiques (PAEC) de Limésy
				56	Mettre en œuvre les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
				57	Poursuivre la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
58	Renforcer l'intégration des objectifs de la Loi EGALIM et LFE dans la restauration Collective des communes				
		59	Développement des jardins partagés sur les communes du territoire		


Axe		Sous-Axe		Action	
2	Résilience et biodiversité Résilience et biodiversité	2.3	Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même	60	Elaboration d'un PLUI-Habitat et Déplacement ambitieux sur la transition énergétique et climatique
				61	Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
				62	Assurer un aménagement intégrant les enjeux Climat-Energie- biodiversité de la Zone de l'Atréaumont
				63	Poursuivre la revitalisation des centres-villes de Barentin et Pavilly et centres-bourg des communes du territoire
				64	Suivre les projets de reconversion de friches (BADIN, GAILLARD) et de reconstruction (Quartier Normandie, Bâtiment Dynastie)
				65	Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière
				66	Déployer la Stratégie foncière du territoire
		2.4	Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité	67	Réaliser les ABC de la biodiversité à l'échelle intercommunale
				68	S'inscrire dans le Label "Territoire Engagé pour la Nature"
				69	Créer d'une micro-forêt selon la méthode Miyawaki
				70	Réaliser un état des lieux des forêts publiques et privés et lancer une mobilisation autour des enjeux de préservation
				71	Mener des opérations de plantations d'arbres - Objectif 10 000 arbres - Gestion et remplacement des arbres malades
				72	Promouvoir la Gestion différenciée des Espaces verts auprès des communes du territoire et acteurs économiques
				73	Suivre et favoriser le retour d'expérience de l'étude de renaturation du centre-ville de Barentin
				74	Encourager les communes à la renaturation des espaces publics
75	Appliquer le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) pour limiter l'impact sur la biodiversité				
76	Poursuivre la Restauration des Continuité Ecologique en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant				
2.5	Soutenir la sobriété hydrique et préserver la qualité de la ressource en eau	77	Mettre en œuvre le projet PRIAME (Priorisation des Aménagements de bêttoires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable)		
		78	poursuivre le 3ème programme d'action du BAC intégrant la stratégie TERR'EAU		
		79	Mettre en œuvre des actions autour de la réutilisation de l'eau (Bains de l'Austreberthe, STEP, bâtiments intercommunaux et communaux)		
		80	Mener le Programme de Sobriété Eau (expérimentation télérelève sur le quartier Boeldieu, Recherches canines de fuites, renforcer l'efficacité des réseaux, agir sur le patrimoine public de l'EPCI et des communes)		

Axe		Sous-Axe		Action	
				81	Mener une étude sur la tarification sociale et environnementale
3	Vers une économie décarbonée	3.1	Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets	82	Poursuivre les actions du Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés (PLPDMA)
				83	Poursuivre le dialogue avec les professionnels dans le cadre de la Redevance Spéciale pour réduire la production de déchets
				84	Poursuivre l'optimisation des tournées de collecte des déchets afin de réduire ses émissions carbone
				85	Poursuivre le déploiement du Tri à la source des biodéchets
				86	Poursuite du déploiement des chemins de randonnée
		3.2	Favoriser le développement d'un Tourisme durable	87	Critérisation de l'Appel à Projet "Hébergements Touristiques" au regard des enjeux énergétiques et Biodiversité
				88	Mettre en place une charte de l'évènement responsable
				89	Déployer la feuille de route "touristique" pour en maîtriser le développement
				90	Créer une aire d'accueil pour Camping-Car respectueuse de l'environnement
				91	Appuyer la création d'aire de camping-car dans les exploitations agricoles et favoriser le lien entre tourisme et agriculture
		3.3	Poursuivre la transition des acteurs économiques	92	Inciter les acteurs économiques à intégrer l'économie circulaire et de la fonctionnalité dans leur investissement et fonctionnement
				93	Bonification environnementale des aides à l'immobilier d'entreprise conditionnée à la mise en place d'investissement dans la sobriété et dans les économies d'énergie.
				94	Impulsion Boutique - intégration des enjeux Climat-Air-Energie dans les dossiers de candidatures des commerçants
				95	Favoriser l'adhésion des artisans au dispositif "éco-défis" en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
				96	Accompagner le déploiement du Projet DECARBERO sur l'usine FERRERO de Villers-Ecalles
97	Rencontres Entreprises : Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie dans les programmes d'animation (amélioration de la gestion des déchets (réduction des déchets, Prévention, gestion des biodéchets, cleaning days sur la Zone Commerciale du Mesnil-Roux)				

Axe		Sous-Axe		Action	
4	Gouvernance et Sensibilisation	4.1	Contribuer à l'innovation et l'excellence sur la thématique climat-air-énergie	98	Tendre vers le Label Territoire Engagé Transition Ecologique 2 étoiles (LABEL CAE et EC)
				99	Accompagnement des communes et Eco-conditionnalité du Fond de Dotation des Communes
		4.2	Communiquer et animer le territoire sur les enjeux Climat-Air-Energie	100	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires (Comité Partenarial Climat-Air-Energie, Fête de la Nature, Défi Toit "SOBRIETE" de l'ADEME, Familles Eco-Exemplaires, ...)
				101	Animer et évaluer le Plan Climat-Air-Energie via la plateforme Territoire en Transition de l'ADEME
		4.3	Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie au sein du fonctionnement de Caux-Austreberthe	102	Suivi et animation du Contrat d'Objectif Territoire Energie-Climat de l'ADEME
				103	Programme de formation et de sensibilisation des agents et des élus aux enjeux Climat-Air-Energie
				104	Analyse Climat du Budget de la CCCA – Budget vert
				105	Structurer une Politique d'achats durables (obligation Loi AGECE, ...) et tester le SPASER volontaire
				106	Poursuivre la stratégie de Sobriété foncière pour le patrimoine de Caux-Austreberthe

# IV - Regard croisé stratégie / plan d'action

Envoyé en préfecture le 20/03/2025  
Reçu en préfecture le 20/03/2025  
Publié le  
ID : 076-247600646-20250319-DELB20250028-DE



Le plan d'action a été conçu pour répondre aux objectifs stratégiques. Les pages suivantes mettent en regard l'ensemble des objectifs sectoriels définis à l'horizon 2050 (présentés en détail dans le rapport stratégique) et les 106 actions du Plan d'action 2025-2030. Cette analyse permet de constater que le plan d'action répond à la très grande majorité des objectifs stratégiques fixés, soit par des actions concrètes, soit par des actions de sensibilisation.



Secteur	Objectifs stratégiques	Sous-objectifs	Actions								
Transports routiers	Baisse des besoins en mobilité	Densification des zones urbaines et développement de la mixité fonctionnelle	63	Suivre les projets de reconversion de friches (BADIN, GAILLARD) et de reconstruction (Quartier Normandie, Bâtiment Dynastie)	65	Déployer la Stratégie foncière du territoire					
		Développement du télétravail et des télécentres	99	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires							
		Sensibiliser à une optimisation des déplacements	99	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires							
		Optimisation des zones d'activités et l'optimisation du « dernier kilomètre »	64	Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière							
	Baisse des consommations par véhicules	28	Assurer la décarbonation du parc de véhicules de la CCCA	25	Soutien aux mobilités Bas Carbone par le SDE76						
	Changeement de comportement sur la route	99	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires								
	Changeement de mode de transports	Développer les transports en commun en direction de la Métropole de Rouen	24	Poursuivre l'Entente avec la Métropole autour des Mobilités	26	Participer au Bassin de Mobilité à venir avec la région et les partenaires du territoire	35	Développer une offre de lignes express entre Rouen et Barentin	36	Participer aux études pour la création du Service Express Régional Métropolitain de Rouen,	
		Poursuivre le déploiement du réseau de bus créé en 2024 sur l'ensemble du territoire	34	Communiquer et Renforcer l'offre de transport en commun sur le territoire (lignes MOCA)	37	Créer une ligne de Transports Collectifs - le Trait Duclair Barentin					
		Développer les pistes cyclables : soutenir l'usage du vélo par le développement de services associés,	30	Elaboration et mise en œuvre du Schéma directeur cyclable	31	Amélioration et densification du réseau cyclable (Voie Verte Piscine-Gare de Barentin, Voie Verte Claude Lemesle,...)	32	Réorientation de l'aide à l'achat du vélo électrique	33	Expérimenter et proposer aux habitants un service de location de vélos électriques	
		Améliorer la marchabilité du territoire,	29	Plan accessibilité voiries et espaces (PAVE) + marchabilité	85	Poursuite du déploiement des chemins de randonnée					
Soutenir le covoiturage.		24	Poursuivre l'Entente avec la Métropole autour des Mobilités	27	Poursuite du soutien au covoiturage						
Transports Non routiers		Améliorer la desserte ferroviaire Barentin / Pavilly sur le territoire : aménagement gare, augmentation des fréquences	24	Poursuivre l'Entente avec la Métropole autour des Mobilités	26	Participer au Bassin de Mobilité à venir avec la région et les partenaires du territoire					
	Organisation du rabattage vers la gare pour les vélos et le réseau de bus pour favoriser l'intermodalité	31	Amélioration et densification du réseau cyclable (Voie Verte Piscine-Gare de Barentin, Voie Verte Claude Lemesle,...)	38	Assurer la mise en accessibilité de la Gare de Barentin et de la Halte ferroviaire de Pavilly						
	Sécurisation des abords de la gare	38	Assurer la mise en accessibilité de la Gare de Barentin et de la Halte ferroviaire de Pavilly								
Résidentiel	Rénover 90% des logements (soit près de 10 400 logements) au niveau BBC pour atteindre une consommation de 50 kWh/m²/an.	1	Favoriser les programmes de réhabilitation thermique du patrimoine des Bailleurs sociaux et des copropriété privées du territoire	2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2	3	Coopérer avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l'immobilier dans le cadre du Pacte Territorial	4	Prévenir et lutter contre la précarité énergétique dans le cadre du Pacte Territorial	5	Poursuivre l'organisation de balades thermiques pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation thermique des logements
	Suppression du chauffage au fioul,	2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2								
	Remplacement de l'ensemble des chauffages au bois vétustes par des systèmes performants,	2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2	20	Communiquer sur le Plan de Protection de la Qualité de l'Air (Annexe du PCAET)						
	Développement du chauffage aux énergies renouvelables locales avec 11 000 MWh.	7	Déployer le réseau de chaleur renouvelable sur la Commune de Barentin								
	Changeement des équipements (efficacité des systèmes)	2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2								
	Développement du solaire photovoltaïque sur les logements, notamment les logements collectifs	18	Créer une grappes citoyenne pour le développement de l'énergies photovoltaïque	19	Relayer et communiquer auprès des habitants sur le cadastre solaire réalisé par le SDE 76						
	Inciter les habitants à la sobriété énergétique : consigne de chauffage à 19 degrés par exemple.	2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2	99	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires						
	limitation de l'usage de la climatisation	2	Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2	99	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires						



Secteur	Objectifs stratégiques	Sous-objectifs	Actions				
Tertiaire	Respecter le décret tertiaire pour les bâtiments de plus de 1000 m²		39 Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments des 9 communes du territoire	42 Poursuivre l'optimisation thermique du Complexe Aquatique "les Bains de l'Austreberthe"	43 Poursuivre la démarche d'optimisation énergétique du siège de Caux-Austreberthe	98	
	Rénover l'ensemble des bâtiments publics énergivores		39 Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments des 9 communes du territoire	44 Soutien aux projets PV et de rénovation énergétiques des communes et de l'EPCI via la feuille de route transition énergétique du SDE 76	98	Accompagnement des communes et de l'EPCI via la feuille de route transition énergétique du SDE 76	
	Soutenir la rénovation des bâtiments tertiaires privés et notamment les surfaces commerciales : commerces de centre-bourgs, zones commerciales		64 Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière	86 Critérisation de l'Appel à Projet "Hébergements Touristiques" au regard des enjeux énergétiques et Biodiversité	88 Déployer la feuille de route "touristique" pour en maîtriser le développement		
	recourir à des équipements moins consommateurs, en particulier pour le numérique, l'éclairage (dont l'éclairage public).		40 Poursuivre la rénovation de l'éclairage public des 9 communes du territoire	41 Pérenniser et développer les plans de sobriété énergétique communaux et intercommunal	64 Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière		
	Suppression du chauffage au fioul ;		9 Faciliter l'émergence de chaufferie bois au sein du patrimoine des communes				
	Développement des énergies renouvelables, incluant chauffage collectif et déploiement de réseau de chaleur		6 Mener une étude de faisabilité réseau de chaleur sur la zone de l'Atréaumont	7 Déployer le réseau de chaleur renouvelable sur la Commune de Barentin	8 Etudier le potentiel de "micro" réseau de chaleur sur les communes du territoire	9 Faciliter l'émergence de chaufferie bois au sein du patrimoine des communes	
	rationalisation des besoins (sobriété)		41 Pérenniser et développer les plans de sobriété énergétique communaux et intercommunal	105 Poursuivre la stratégie de Sobriété foncière pour le patrimoine de Caux-Austreberthe			
	Réduire l'éclairage public (extinction ou baisse nocturne) ;		40 Poursuivre la rénovation de l'éclairage public des 9 communes du territoire				
	Démarche de sobriété numérique ;		41 Pérenniser et développer les plans de sobriété énergétique communaux et intercommunal	102 Programme de formation et de sensibilisation des agents et des élus aux enjeux Climat-Air-Energie	104 Structurer une Politique d'achats durables (obligation Loi AGECC, ...) et tester le SPASER volontaire		
	Consignes de températures.		41 Pérenniser et développer les plans de sobriété énergétique communaux et intercommunal	102 Programme de formation et de sensibilisation des agents et des élus aux enjeux Climat-Air-Energie			
	Développement du photovoltaïque (PV) sur toiture et ombrières	Déploiement du PV sur la piscine communautaire et la station d'épuration ;		10 Créer une centrale solaire et décarboner les consommations d'énergies de l'usine d'eau Potable de Limésy	11 Créer une centrale photovoltaïque en ombrière parking sur le complexe aquatique "les bains de l'Austreberthe"	13 Créer une centrale solaire en autoconsommation sur la station d'épuration de Villers-Ecalles	
		Déploiement du PV sur les bâtiments communaux ;		12 Suivre l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'installation de Panneau photovoltaïque sur le patrimoine de la commune de PAVILLY	14 Installer des panneaux photovoltaïques sur l'église de Limésy en partenariat avec le SDE 76	15 Installer une centrale solaire en autoconsommation sur la salle des fêtes de Goupillière	44
		Déploiement du PV en ombrières sur les parkings des surfaces commerciales en respectant au minimum la loi APER (parkings de plus de 500 m²) et sur les toitures commerciales le permettant ;		17 Alliance Solaire - Mobiliser les Entreprises de la Zone du Mesnil-Roux pour le développement de la production d'énergies renouvelables (Photovoltaïques) en partenariat avec Normandie ENERGIE	64 Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière	99	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires
		Soutien à l'autoconsommation collective.		17 Alliance Solaire - Mobiliser les Entreprises de la Zone du Mesnil-Roux pour le développement de la production d'énergies renouvelables (Photovoltaïques) en partenariat avec Normandie ENERGIE			



Secteur	Objectifs stratégiques	Sous-objectifs	Actions			
Industrie	Accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs process (diagnostic, financement...)		92 Bonification environnementale des aides à l'immobilier d'entreprise conditionnée à la mise en place d'investissement dans la sobriété et dans les économies d'énergie.	93 Impulsion Boutique - intégration des enjeux Climat-Air-Energie dans les dossiers de candidatures des commerçants	94 Favoriser l'adhésion des artisans au dispositif "éco-défis" en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat	96 Rencontres Entreprises : Intégrer les enjeux Climat-Energie dans les programmes d'animation (amélioration de la gestion des déchets (réduction des déchets, Prévention, gestion des biodéchets, cleaning days sur la Zone Commerciale du Mesnil-Roux)
	Mise en place d'une démarche d'écologie industrielle territoriale (EIT) avec notamment l'économie circulaire et la mutualisation des besoins entre plusieurs entreprises.		61 Assurer un aménagement intégrant les enjeux Climat-Energie- biodiversité de la Zone de l'Atréaumont	91 Inciter les acteurs économiques à intégrer l'économie circulaire et de la fonctionnalité dans leur investissement et fonctionnement	99 Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires	
	Remplacement des systèmes anciens pour des systèmes plus performants		92 Bonification environnementale des aides à l'immobilier d'entreprise conditionnée à la mise en place d'investissement dans la sobriété et dans les économies d'énergie. Bonification environnementale des aides à l'immobilier d'entreprise conditionnée à la mise en place d'investissement dans la sobriété et dans les économies d'énergie.	93 Impulsion Boutique - intégration des enjeux Climat-Air-Energie dans les dossiers de candidatures des commerçants		
	Réduction forte des produits pétroliers		92			
	Réduction des consommations de gaz,		6 Mener une étude de faisabilité réseau de chaleur sur la zone de l'Atréaumont	95 Accompagner le déploiement du Projet DECARBERO sur l'usine FERRERO de Villers-Ecalles		
	Développement de la production de biogaz (méthanisation)		16 Promouvoir le développement d'unité de méthanisation sur le territoire			
	Réduction des besoins de chauffage des locaux		99 Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires			
Agriculture	Développement du photovoltaïque (PV) sur toiture et ombrières		17 Alliance Solaire - Mobiliser les Entreprises de la Zone du Mesnil-Roux pour le développement de la production d'énergies renouvelables (Photovoltaïques) en partenariat avec Normandie ENERGIE			
	Développer les énergies renouvelables	Déployer la méthanisation et le captage du CH4 produit par la fermentation des effluents d'élevage durant leur stockage ;	16 Promouvoir le développement d'unité de méthanisation sur le territoire			
		Développer le photovoltaïque sur les toitures des bâtiments agricoles ;	99 Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires			
		Soutenir une filière bois locale (bois bocager).	52 Appuyer le programme "Haies" en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant			
	Soutenir le déploiement de nouvelles filières,	Déployer l'agriculture biologique notamment dans les zones de protection de captage d'eau potable; Diversifier des cultures, et notamment développement des cultures de légumineuses ;	53 Déployer la Stratégie foncière agricole	54 Mise en œuvre du Programme Agroenvironnementales et Climatiques (PAEC) de Limésy		
		Soutenir les filières agricoles de matériaux biosourcés pauvres en intrants, comme le lin ou le chanvre	54			
		Soutenir les circuits courts et l'alimentation locale ;	56 Poursuivre la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)			
		Appliquer la loi Egalim dans la restauration scolaire.	56			
		Désintensifier l'élevage : soutenir l'élevage extensif, notamment dans les zones de protection de captage d'eau potable ;	53 Déployer la Stratégie foncière agricole	54		55 Mettre en œuvre les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)





Secteur	Objectifs stratégiques	Sous-objectifs	Actions					
Agriculture	Soutenir les modifications de pratique en élevage :	Stopper la disparition des prairies / accroître la part des prairies temporaires ; Assurer l'autonomie alimentaire territoriale des systèmes d'élevage en favorisant les circuits courts.	53 Déployer la Stratégie foncière agricole	54 Agri-environnementales et Climatiques (PAEC) de Limésy	55 Mettre en œuvre les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)			
		déploiement des cultures intermédiaires, intercalaires et des cultures associées ; passage au semis direct ;	54 Mise en œuvre du Programme Agri-environnementales et Climatiques (PAEC) de Limésy	55 Mettre en œuvre les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)				
	Soutenir les changements de pratiques agricoles dans les cultures :	réduction des apports d'engrais fossiles ;	53 Déployer la Stratégie foncière agricole	54 Agri-environnementales et Climatiques (PAEC) de Limésy				
		recours à des engins agricoles moins consommateurs d'énergie fossile.						
	Soutenir la réimplantation des arbres	Développement de l'agroforesterie intra-parcellaire pour 10% de la SAU (cultures et prairies) ;	70 Mener des opérations de plantations d'arbres - Objectif 10 000 arbres - Gestion et remplacement des arbres malades					
Implantation de haies : 2 km supplémentaires par an.		52 Appuyer le programme "Haies" en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant	70 Mener des opérations de plantations d'arbres - Objectif 10 000 arbres - Gestion et remplacement des arbres malades					
Déchets	réduire les quantités de déchets produits	81 Poursuivre les actions du Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés (PLPDMA)	82 Poursuivre le dialogue avec les professionnels dans le cadre de la Redevance Spéciale pour réduire la production de déchets	83 Poursuivre l'optimisation des tournées de collecte des déchets afin de réduire ses émissions carbonées	84 Poursuivre le déploiement du Tri à la source des biodéchets	104 Structurer une Politique d'achats durables (obligation Loi AGECC, ...) et tester le SPASER volontaire		
Adaptation au changement climatique	1.Revégétaliser le territoire, préserver et étendre les infrastructures arborées :	Renforcer la place de la nature en ville : végétalisation, désimperméabilisation,	49 Inciter les communes à mener des études de désimperméabilisation	50 Suivre et appuyer la désimperméabilisation de la ville de Barentin (Etude SBV-CEREMA)	60 Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique	64 Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière		
		Replanter des haies et des boisements ;	52 Appuyer le programme "Haies" en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant	68 Créer d'une micro-forêt selon la méthode Miyawaki	71 Promouvoir la Gestion différenciée des Espaces verts auprès des communes du territoire et acteurs économiques	72 Suivre et favoriser le retour d'expérience de l'étude de renaturation du centre ville de Barentin	73 Encourager les communes à la renaturation des espaces publics	74 Appliquer le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) pour limiter l'impact sur la biodiversité
		Adapter la sylviculture aux perspectives de long terme du changement climatique,	60 Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique	68 Créer d'une micro-forêt selon la méthode Miyawaki	69 Réaliser un état des lieux des forêts publiques et privés et lancer une mobilisation autour des enjeux de préservation	70 Mener des opérations de plantations d'arbres - Objectif 10 000 arbres - Gestion et remplacement des arbres malades		
	2.Préserver les zones naturelles, zones humides, zones agricoles et boisées, ces zones permettant un effet « tampon » vis-à-vis notamment des sécheresses ou des inondations,	45 Suivre et appuyer les programmes menés par le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et la déclinaison du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées						
	3.S'engager dans une démarche de sobriété foncière pour limiter la consommation d'espace, lutter contre l'artificialisation et les inondations	Reconstruire la ville sur elle-même en valorisant les friches	63 Suivre les projets de reconversion de friches (BADIN, GAILLARD) et de reconstruction (Quartier Normandie, Bâtiment Dynastie)	65 Déployer la Stratégie foncière du territoire	105 Poursuivre la stratégie de Sobriété foncière pour le patrimoine de Caux-Austreberthe			



Secteur	Objectifs stratégiques	Sous-objectifs	Actions			
Adaptation au changement climatique	4. Protéger la ressource en eau et lutter contre les inondations :	Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations dans le cadre des documents d'urbanisme	59 Elaboration d'un PLUI-Habitat et Déplacement ambitieux sur la transition énergétique et climatique	60 Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique		
		Lutter contre les inondations	45 Suivre et appuyer les programmes menés par le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et la déclinaison du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées	46 Appuyer la déclinaison du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)	47 Suivre et participer à la déclinaison opérationnelle du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) et du Territoire à Risques Inondations (TRI)	51 Suivre et relayer les Plans d'Aménagement d'Hydraulique Douces auprès des communes du territoire
		Mettre en œuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées	45 Suivre et appuyer les programmes menés par le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et la déclinaison du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées	48 Suivre et appuyer le nouveau programme d'action du Contrat Territorial Eau-Climat (CTEC)		
		Soutenir la sobriété hydrique par la mise en place et le déploiement du Plan Sobriété EAU de la collectivité	78 Mettre en œuvre des actions autour de la réutilisation de l'eau (Bains de l'Austreberthe, STEP, bâtiments intercommunaux et communaux)	79 Mener le Programme de Sobriété Eau (expérimentation télérelève sur le quartier Boeldieu, Recherches canines de fuites, renforcer l'efficacité des réseaux, agir sur le patrimoine public de l'EPCI et des communes)	80 Mener une étude sur la tarification sociale et environnementale	
	5. Protéger les populations les plus vulnérables	Lutter contre les « bouilloires thermiques » en tenant compte du confort d'été dans les rénovations des bâtiments	60 Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique			
		Lutter contre les pollutions environnementales, contre l'obésité et la sédentarité, dans le cadre des contrats locaux de santé	60 Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique			
		Mettre en œuvre les principes de l'habitat bioclimatique dans la conception et la rénovation des logements	59 Elaboration d'un PLUI-Habitat et Déplacement ambitieux sur la transition énergétique et climatique			
	6. Travailler à l'évolution des systèmes agricoles au regard des conditions climatiques attendues	60 Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique				
	7. Intégrer les enjeux d'adaptation dans les documents d'urbanisme	59 Elaboration d'un PLUI-Habitat et Déplacement ambitieux sur la transition énergétique et climatique	61 Assurer un aménagement intégrant les enjeux Climat-Energie- biodiversité de la Zone de l'Atréaumont			

# V - Fiches actions



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>
--------------	---

<b>Sous-Axe 1.1</b>	<b>Appuyer la rénovation thermique de l'habitat privé et social</b>
---------------------	---

<b>Action n° 1</b>	<b>Favoriser les programmes de réhabilitation thermique du patrimoine des Bailleurs sociaux et des copropriété privées du territoire</b>
--------------------	--

<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
---------------	-------------------	-------------------	---

<b>Partenaires</b>	Logéal, Logéo, habitat 76, Copropriété Privé, Prestataire du Pacte Territorial
--------------------	--

**Descriptif**

- Inciter et accompagner la réhabilitation du patrimoine des bailleurs sociaux par le relais d'informations liés aux appels à projets existants
- favoriser la rénovation énergétique des copropriétés en mobilisant le Pacte Territorial et assurer une communication active

<b>Avancement 2024</b>	Programme de rénovation de Logéal et Logeao en cours sur le territoire (démolition, reconstruction et rénovation)
----------------------------	--

<b>Perspectives 2025</b>	Mobilisation des copropriétés via le Pacte Territorial prenant effet en 2025
------------------------------	--

<b>Moyens humains</b>	Service ADT - Chargée de mission Habitat et Directeur Transition Ecologique
---------------------------	---

<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation du Pacte Territorial Coût prévisionnel pour la CCCA : 5000 € Communication - Moyens humains + prestation Pacte Territorial
---------------	--

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de logements rénovés</li> <li>• Nombre de copropriétés rénovées</li> <li>• Nombre d'habitants concernés par les logements rénovés</li> </ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.1</b>	<b>Appuyer la rénovation thermique de l'habitat privé et social</b>		
<b>Action n° 2</b>	<b>Poursuivre la mise en œuvre du PACTE Territorial Volet 1 et 2</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Prestataire du Pacte Territorial / ANAH / DDTM		

## Descriptif

- Positionnement de Caux-Austreberthe sur la mise en place du Pacte Territorial :  
Volet 1 : Dynamique territoriale : Mobilisation des ménages : Faire connaître le service / Mobilisation des publics prioritaires ("aller-vers") : Cibler les ménages prioritaires pour lesquels des dispositifs spécifiques d'accompagnement peuvent être mis en place (missions de prospection, diagnostic préalable, etc.) / Mobilisation des professionnels : Établir une liste de professionnels à destination des ménages (identification, rencontres, animation d'une communauté, etc.).  
Volet 2 : Information, conseil et orientation : Ce volet nécessite la mise en place de points d'accueil physique périodiques, dont la fréquence reste à définir (actuellement 1 à 2 par mois selon les demandes)  
: Information : Répondre aux premières interrogations techniques, financières, juridiques et sociales des ménages, des syndicats de copropriétaires et des propriétaires bailleurs / Conseil personnalisé : Apporter une réponse adaptée à chaque situation / Orientation : Rediriger vers le bon interlocuteur pour la poursuite du projet.

<b>Avancement 2024</b>	Fin en 2025 du de l'Espace Conseil France Rénov 2021-2024
<b>Perspectives 2025</b>	Mobilisation des propriétaires via le Pacte Territorial prenant effet en 2025
<b>Moyens humains</b>	Service ADT - Chargée de mission Habitat et Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation du Pacte Territorial Coût prévisionnel pour la CCCA : 30000 € prestation Pacte Territorial



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de logements privés rénovés</li><li>• Nombre de copropriétés rénovées</li><li>• Nombre d'habitants concernés par les logements rénovés</li><li>• Montant des subventions versées</li></ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.1</b>	<b>Appuyer la rénovation thermique de l'habitat privé et social</b>		
<b>Action n° 3</b>	<b>Coopérer avec les acteurs professionnels du bâtiment et de l'immobilier dans le cadre du Pacte Territorial</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Prestataire du Pacte Territorial / ANAH / DDTM		

**Descriptif**

• Positionnement de Caux-Austreberthe sur la mise en place du Pacte Territorial :  
Volet 1 : Dynamique territoriale : Mobilisation des professionnels : Établir une liste de professionnels à destination des ménages (identification, rencontres, animation d'une communauté, etc.).

**Avancement 2024**  
Pas de mobilisation des professionnels du bâtiment en 2024

**Perspectives 2025**  
Mobilisation des professionnels via le Pacte Territorial prenant effet en 2025

**Moyens humains**  
Service ADT - Chargée de mission Habitat + Directeur Transition Ecologique + Service DEVECO

**Budget**  
Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation du Pacte Territorial  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 5000 € prestation Pacte Territorial

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels mobilisés</li> <li>• Nombre de professionnels RGE</li> <li>• Nombre d'animations mobilisant les professionnels du bâtiment</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.1</b>	<b>Appuyer la rénovation thermique de l'habitat privé et social</b>		
<b>Action n° 4</b>	Prévenir et lutter contre la précarité énergétique dans le cadre du Pacte Territorial		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Prestataire du Pacte Territorial / ANAH / DDTM		

**Descriptif**

• Positionnement de Caux-Austreberthe sur la mise en place du Pacte Territorial :  
Volet 1 : Dynamique territoriale : Mobilisation des ménages : Faire connaître le service / Mobilisation des publics prioritaires ("aller-vers") : Cibler les ménages prioritaires pour lesquels des dispositifs spécifiques d'accompagnement peuvent être mis en place (missions de prospection, diagnostic préalable, etc.)

<b>Avancement 2024</b>	Pas de mobilisation autour de la précarité énergétique en 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Mobilisation des partenaires et cibles prioritaires via le Pacte Territorial prenant effet en 2025
<b>Moyens humains</b>	Service ADT - Chargée de mission Habitat + Directeur Transition Ecologique + Service DEVECO
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation du Pacte Territorial Coût prévisionnel pour la CCCA : 7500 € prestation Pacte Territorial

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cibles prioritaires mobilisées</li> <li>• Nombre d'animations mobilisant les partenaires et les cibles prioritaires</li> </ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.1</b>	<b>Appuyer la rénovation thermique de l'habitat privé et social</b>		
<b>Action n° 5</b>	Poursuivre l'organisation de balades thermiques pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la rénovation thermique des logements		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Prestataire du Pacte Territorial / ANAH / DDTM		

## Descriptif

Dans le cadre de la mobilisation des propriétaires de maisons individuelles pour inciter à la rénovation, achat d'une caméra thermique pour organiser des balades thermiques pour constater les ponts thermiques et inciter à la rénovation  
 Une première balade thermique a été organisé le 14 mars 2023, les suivantes prévues aux hivers 2025, 2026, 2027, ...

<b>Avancement 2024</b>	Pas de balades réalisées à l'hiver 2024-2025
<b>Perspectives 2025</b>	Balades thermiques prévues pour les prochains hivers
<b>Moyens humains</b>	Service ADT - Chargée de mission Habitat + Directeur Transition Ecologique + Prestataire Pacte Territorial
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation du Pacte Territorial + caméra thermique Coût prévisionnel pour la CCCA : 250 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de balades organisées</li> <li>• Nombre de participants aux balades thermiques</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 6</b>	Mener une étude de faisabilité réseau de chaleur sur la zone de l'Atréaumont		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ADEME + Bureau d'étude MANERGY + Communes + bailleurs sociaux + entreprise du secteur ciblé		

**Descriptif**

L'objectif est d'étudier la faisabilité d'un réseau de chaleur à partir de la chaufferie de la piscine actuellement surdimensionnée ou nouvelle chaufferie : Définir un potentiel réseau de chaleur avec 2 approches : 1/ patrimoines publics, résidentiels et entreprises 2/ décarbonation du secteur économique et tertiaire (Zone Tertiaire de l'Atréaumont + Zone d'activité de la Rouge Grange et Complexe Aquatique)

<b>Avancement 2024</b>	Démarrage en Juin 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Fin de l'étude mai 2025
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation Coût prévisionnel pour la CCCA : 15625 € Budget de Caux-Austreberthe + Aide Fond Chaleur ADEME

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de faisabilité terminée</li> <li>• Nombre de patrimoines publics, privés et économiques concernés</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 7</b>	<b>Déployer le réseau de chaleur renouvelable sur la Commune de Barentin</b>		
<b>Pilote</b>	Barentin	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ADEME + Caux-Austreberthe, Bailleurs sociaux, entreprises, lycées et collèges, ...		

**Descriptif**

- Etude menée en 2023 permettant d'identifier la faisabilité, technique, énergétique et financière de créer un réseau de chaleur renouvelable sur la ville de Barentin = 12 797 €
- AMO menée en 2024 pour la rédaction du DCE pour la consultation des potentiels délégataires
- 2026-2030 - Construction de la chaufferie biomasse et déploiement du réseau de chaleur

<b>Avancement 2024</b>	AMO menée en 2024 pour la rédaction du DCE pour la consultation des potentiels délégataires
<b>Perspectives 2025</b>	2026-2030 - Construction de la chaufferie biomasse et déploiement du réseau de chaleur
<b>Moyens humains</b>	Services de Barentin
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût de la prestation Coût prévisionnel pour la CCCA : 70000 € Budget de Barentin +Aide Fond Chaleur ADEME

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix du délégataire</li> <li>• Nombre de sous-stations raccordées au réseau</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 8</b>	Etudier le potentiel de "micro" réseau de chaleur sur les communes du territoire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes, SDE 76, ADEME, ...		

**Descriptif**

Inciter les communes à développer des micro-réseau de chaleurs alimentée par la biomasse (plaquettes de bois, bois déchiquetés issus des élagages de haies, ...) pour alimenter leur patrimoine public (mairie, école, cantine, salle des fêtes, bibliothèque) et remplacer ainsi les chaudières fuel  
Animation et mobilisation des communes appuyées SDE 76

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Mobilisation et échanges avec les communes pour étudier les faisabilité - Etat des lieux en interne pour dimensionner le potentiel
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Coût d'adhésion au SDE 76 (feuille de route Transition Energétique) Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de Caux-Austreberthe + Aide Fond Chaleur ADEME

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'étude</li> <li>• Nombre de projets de micro-réseau de chaleur</li> </ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 9</b>	Faciliter l'émergence de chaufferie bois au sein du patrimoine des communes		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes, ADEME, ...		

## Descriptif

Inciter les communes à développer des chaufferies bois alimentée par la biomasse (plaquettes de bois, bois déchiquetés issus des élagages de haies, ...) pour alimenter leur patrimoine public (mairie, école, cantine, salle des fêtes, bibliothèque) et remplacer ainsi les chaudières fuel

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Mobilisation et échanges avec les communes pour étudier les faisabilité - Etat des lieux en interne pour dimensionner le potentiel
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• Nombre de chaudières biomasse en projet ou installées
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 10</b>	Créer une centrale solaire et décarboner les consommations d'énergies de l'usine d'eau Potable de Limésy		
<b>Pilote</b>	Véolia	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Cycle de l'eau / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe		

## Descriptif

- stratégie de production d'eau peu carbonée : faciliter le recours à l'énergie décarboné en fonction du mix énergétique français et les heures de production d'énergies par les énergies renouvelables en fonction des heures d'appels de puissance
- Construction d'une centrale PV sur le terrain de la station de captage d'eau potable : potentiel d'autoconsommation de 94,5 % couvrant 12 % des besoins de la station

<b>Avancement 2024</b>	Etude de faisabilité menée par Véolia et présentée à Caux-Austreberthe - Echange avec l'ARS sur la faisabilité technique et règlementaire sur l'implantation de la Centrale Solaire
<b>Perspectives 2025</b>	
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment + DSP Eau
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Intégrer dans le coût global de DSP EAU

Calendrier		Indicateurs
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de KWh décarboné</li> <li>• Nombre de KWh Produit par la Centrale</li> <li>• Taux d'autoproduction réel</li> </ul>
2026	X	
2027		
2028 - 2030		

**Axe 1**

**Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration  
Qualité de l'Air**

**Sous-Axe 1.2**

**Développer les énergies renouvelables**

**Action n° 11**

**Créer une centrale photovoltaïque en ombrière parking sur le  
complexe aquatique "les bains de l'Austreberthe"**

**Pilote**

Caux-Austreberthe

**Elu pilote**

Vice-Président aux Sports /  
Conseillère déléguée  
Transition Ecologique et  
Solidaire - Projet Alimentaire  
Territorial

**Partenaires**

SDE 76, AMO NEPSN, Garczynsky Traploir (GT)

## Descriptif

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes développe un parc photovoltaïque en autoconsommation sur le parking du complexe aquatique. Ce projet en deux phases vise d'abord à couvrir une partie des besoins énergétiques du complexe, avant d'étendre l'autoconsommation à d'autres équipements communautaires (Station de production d'eau potable, station d'épuration). Ce développement prévoit également l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et un système de récupération des eaux de pluie.

Caractéristiques de l'installation solaire

• Tranche 1 :

Taux d'autoconsommation : 88 % (L'autoconsommation est la part d'énergie produite par vos panneaux solaires que vous consommez immédiatement)

Taux d'autoproduction : 25 % (L'autoproduction est la part d'énergie consommée dans votre foyer qui provient de votre installation photovoltaïque)

Couvre 2 % des objectifs de production d'EnR sur le territoire dans le cadre des objectifs du Plan Climat, 17.15 tonnes de CO2 économisés par an

•Tranche 2 :

Alimentera la STEP de Villers-Ecalles, la Station d'Eau Potable à Limésy et les locaux administratifs de Caux-Austreberthe (locaux LUCIBEL)

92% de la production électrique annuelle pourront être valorisés dans le cadre d'une opération d'autoconsommation (plus intéressant que de la revente au réseau EDF),

Économies annuelles générées = 38 000 € par an

Accompagnement pour mettre en place les modalités juridiques de l'autoconsommation individuelle entre les sites de production et de consommation (délégataires notamment),

**Avancement  
2024**

Attribution des marchés en 2024



## Perspectives 2025

Démarrage du chantier début 2025

## Moyens humains

Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment + Directeur du Complexe Aquatique

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 772421 €  
Budget Annexe Complexe Aquatique

### Calendrier

2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

### Indicateurs

- Nombre de KWh Produit par la Centrale
- Taux d'autoproduction réel



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 12</b>	Suivre l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'installation de Panneau photovoltaïque sur le patrimoine de la commune de PAVILLY		
<b>Pilote</b>	Pavilly	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Cycle de l'eau / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Prestataire pour l'étude de Faisabilité + Candidat retenu à l'AMI		

## Descriptif

- 2023 : étude et réflexion pour le lancement d'un Appel à Manifestation d'intérêt pour l'installation de panneaux photovoltaïque sur le patrimoine de la collectivité,
- 2024-2025: lancement de l'AMI.

<b>Avancement 2024</b>	Etude de faisabilité
<b>Perspectives 2025</b>	Lancement de l'AMI
<b>Moyens humains</b>	Direction Générale de Pavilly + Service Techniques + Service Cadre de vie
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Coût de l'étude + Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -

Calendrier		Indicateurs
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments concernés par les installations solaires</li> <li>• Nombre de KWh produits</li> </ul>
2026	X	
2027		
2028 - 2030		



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 13</b>	<b>Créer une centrale solaire en autoconsommation sur la station d'épuration de Villers-Ecalles</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Cycle de l'eau / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Eaux de Normandie, Green Yellow		
<b>Descriptif</b>			
<p>La centrale photovoltaïque sera installée sur le domaine public de Caux-Austreberthe, sur le périmètre de la STEP, sur la partie enherbée. La surface d'occupation sera de 1 226 m<sup>2</sup>, composée de 628 modules. Elle représente une puissance totale de 270 KWc permettant de couvrir 25.80% des consommations d'énergie de la STEP. Le taux d'autoconsommation sera de 91.6% pour une production de 261 MW/an. Cette production d'énergie renouvelable photovoltaïque représente la consommation énergétique moyenne de 114 foyers.</p> <p>L'investissement, pris en charge intégralement par Green Yellow, est d'environ 297 000 € avec des frais de maintenance de 4 000 € par an.</p> <p>Un contrat de revente d'énergie sera également mis en œuvre entre les 3 parties pour garantir le prix de revente de l'énergie produite, à savoir 115,5 €/MWh (indexé à 2.5 %/an), entre Green Yellow et Eaux de Normandie.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	septembre 2024 : conception et développement du projet (déclaration préalable (DP), préparation des consultations des entreprises, ...),		
<b>Perspectives 2025</b>	Juillet 2025 : démarrage des travaux Septembre 2025 : Mise en service de la Centrale photovoltaïque		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Eau et Assainissement		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Etudes + Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 297000 € Intégrer dans le coût global de DSP Assainissement		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de KWh Produit par la Centrale</li><li>• Taux d'autoproduction réel</li></ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 14</b>	Installer des panneaux photovoltaïques sur l'église de Limésy en partenariat avec le SDE 76		
<b>Pilote</b>	Limésy	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	SDE 76, Caux-Austreberthe		

## Descriptif

La commune en partenariat avec le SDE 76 souhaite développer une centrale solaire sur la toiture de l'église. Le projet porte sur l'ensemble de la toiture du pan Sud. Il est proposé d'installer en toiture un système photovoltaïque avec injection de la totalité de la production au réseau de distribution publique. La solution technique préconisée est l'intégration au bâti, ce qui signifie que le système photovoltaïque (dépose des ardoises naturelles puis pose des rails et tuiles solaires) est dans le plan de la toiture et assure la fonction d'étanchéité du bâtiment. Projet de 32.5 KW

<b>Avancement 2024</b>	Etude d'opportunité menée en 2022
<b>Perspectives 2025</b>	consultation pour retenir un MOE est prévue au 2eme trimestre 2025
<b>Moyens humains</b>	Services de Limésy + Directeur Transition Ecologique Caux-Austreberthe
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Etudes + Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 75206 € Budget communal + « éligible » à la politique du SDE moyennant 31 329 € de subvention + Recettes générées = 3 552 €/ an soit 43 879 €/ 20 ans

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de KWh Produit par la Centrale</li> <li>• Taux d'autoproduction réel</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 15</b>	Installer une centrale solaire en autoconsommation sur la salle des fêtes de Goupillière		
<b>Pilote</b>	Goupillières	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	SDE 76, Caux-Austreberthe		

## Descriptif

En étroite collaboration avec le SDE 76 (étude de faisabilité), la commune a souhaité installer une centrale photovoltaïque sur la toiture de la salle polyvalente.  
Ce projet permettra de couvrir 20 % des besoins énergétiques de la salle avec une production de 8,93 KW en autoconsommation pour la salle polyvalente

<b>Avancement 2024</b>	Les travaux réalisés au second semestre 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Evaluation de la production
<b>Moyens humains</b>	Services de Goupillières
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Etudes + investissements Coût prévisionnel pour la CCCA : 27000 € Budget communal

Calendrier	
2025	X
2026	
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de KWh Produit par la Centrale</li> <li>• Taux d'autoproduction réel</li> </ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 16</b>	<b>Promouvoir le développement d'unité de méthanisation sur le territoire</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	GRDF, Chambre d'Agriculture, GAEC et agriculteurs, SMEDAR, SDE 76,		
<b>Descriptif</b>			
<p>Le diagnostic PCAET met en avant la possibilité de créer 3 unités de méthanisation sur le territoire. Caux-Austreberthe a décidé de mener un dialogue partenarial avec les Agriculteurs et GAEC, la Chambre d'Agriculture, GRDF, le SDE 76 et le SMEDAR (approche traitement des biodéchets). Une Unité de méthanisation Territoriale serait un plus pour le territoire présentant un intérêt grâce à des externalités positives (Traitement des biodéchets collectés par la collectivité, des professionnels de la zone commerciale du Mesnil-Roux, fournitures de biogaz pour le développement de flotte professionnels à faible émissions, ...).</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Réunion des agriculteurs le 10 mars 2023 avec Métha des Bosquets Réunion le 6 juillet 2023 : agriculteurs invités à rencontrer un méthaniseur privé qui pourrait porter un projet		
<b>Perspectives 2025</b>	Relancer le groupe projet et travailler à la localisation foncière d'une unité de méthanisation		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe		



## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

## Indicateurs

- Nombre de réunions du groupe Projet,
- Nombre d'unité de méthanisation créée
- Nombre de MW produits par les unités de méthanisation

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 17</b>	Alliance Solaire - Mobiliser les Entreprises de la Zone du Mesnil-Roux pour le développement de la production d'énergies renouvelables (Photovoltaïques) en partenariat avec Normandie ENERGIE		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Normandie Energie, Club des Entreprises Barentinoises		
<b>Descriptif</b>			
L'objectif est de mobiliser des entreprises de la zone commerciale de Barentin pour les accompagner à la mise en œuvre règlementaire de la solarisation des parking en lien avec Normandie Energie dans le cadre du plan de requalification de la zone commerciale. L'objectif est de réaliser un état des lieux du potentiel photovoltaïque, sites par sites, et de mesurer la possibilité de mutualiser le déploiement de centrale solaire sur les parking et de repérer les producteurs et les consommateurs et d'organiser l'autoconsommation collective.			
<b>Avancement 2024</b>	Echange avec Normandie Energie pour la préparation de l'Alliance Solaire		
<b>Perspectives 2025</b>	Programme de rencontres avec le Club des entreprises Barentinoises		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable du servie DEVECO		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation de services Coût prévisionnel pour la CCCA : 6000 € Budget annexe ZAC de Caux-Austreberthe		



## Calendrier

2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

## Indicateurs

- Nombre d'entreprises mobilisées
- Nombre de centrales solaires développées
- Nombre de KWh Produit par la Centrale
- Taux d'autoproduction réel



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 18</b>	<b>Créer une grappes citoyenne pour le développement de l'énergies photovoltaïque</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Habitants volontaires, Enercoop pour aider à structurer la Grappe Citoyenne		
<b>Descriptif</b>			
L'objectif est d'accompagner à la création d'une grappe citoyenne autour du photovoltaïques pour favoriser le développement du solaire chez les particuliers via un modèle de développement de projet collectif citoyen appuyé par une structure de portage unique, généralement une coopérative dans le cas d'un collectif citoyen			
<b>Avancement 2024</b>	Proposition intégré au budget 2025		
<b>Perspectives 2025</b>	Etude de faisabilité pour créer la grappe citoyenne (étude sociologique, recherche d'habitants volontaires, étude juridique, étude financière et état des lieux du potentiel solaire)		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation de services Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de Caux-Austreberthe		

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'habitants mobilisés et intéressés</li> <li>• Potentiel de production en KWh</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.2</b>	<b>Développer les énergies renouvelables</b>		
<b>Action n° 19</b>	Relayer et communiquer auprès des habitants sur le cadastre solaire réalisé par le SDE 76		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	SDE 76		

**Descriptif**

Pour impulser le développement des projets solaires en Seine-Maritime et à Caux-Austreberthe, un cadastre solaire est mis à disposition et relayé auprès des habitants et communes du territoire en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie 76 permettant de découvrir le potentiel solaire des toitures des habitants

<b>Avancement 2024</b>	Communication institutionnelle de Caux-Austreberthe auprès de habitants
<b>Perspectives 2025</b>	montée en puissance de la communication autour du cadastre solaire en lien avec le Pacte Territorial
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Communication
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Intégré dans la feuille de route Transition Energétique du SDE 76

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'habitants ayant consulté le cadastre solaire (données SDE 76)



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.3</b>	<b>Suivre et Améliorer la qualité de l'Air</b>		
<b>Action n° 20</b>	Communiquer sur le Plan de Protection de la Qualité de l'Air (Annexe du PCAET)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Air Normand, DREAL, DDTM, Communes		

**Descriptif**

L'objectif est de mieux informer les populations et faciliter le dialogue sur la qualité de l'air et de développer des actions et une stratégie de communication « Air » en lien avec la consultations du public et la publication du PPQA

<b>Avancement 2024</b>	Elaboration du PPQA, annexe du PCAET
<b>Perspectives 2025</b>	Publication et communication du PPQA
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Communication
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : € Budget de communication sur le budget principal

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'édition de plaquette sur le PPQA (papier et numérique)

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.3</b>	<b>Suivre et Améliorer la qualité de l'Air</b>		
<b>Action n° 21</b>	Suivre et participer au programme d'actions du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Axe Seine		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ATMO Normandie, DREAL, 8 intercommunalités du PPA		

## Descriptif

Le nouveau PPA de la Vallée de la Seine dont fait partie Caux-Austreberthe a été approuvé par arrêté inter-préfectoral cosigné en décembre 2023 par les préfets de l'Eure et de Seine Maritime. Cet arrêté a été publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans l'Eure le 12 décembre 2023 et dans la Seine-Maritime le 14 décembre 2023. Caux-Austreberthe est pilote de l'Action 7 - secteur Résidentiel/tertiaire "Orienter les citoyens vers le guichet unique des aides allouées à la rénovation énergétique pour favoriser la réduction des émissions par foyer"

<b>Avancement 2024</b>	Elaboration du Cahier des Charges pour mener l'action 7
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en œuvre de l'état des lieux des outils de communication des 8 ECI sur le renouvellement des chauffages anciens et proposition d'éléments de langages et visuels
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Prestation de service (Financé par la DREAL) Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de la DREAL

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de communication mises en place relatives aux aides financières existantes pour la rénovation énergétique des logements,</li> </ul>



2028 - 2030	X	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration d'un document présentant les informations à faire figurer dans les supports de communication en lien</li></ul>
-------------	---	--

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.3</b>	<b>Suivre et Améliorer la qualité de l'Air</b>		
<b>Action n° 22</b>	Poursuivre les actions de mesure et de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire en partenariat avec l'ATMO Normandie		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ATMO Normandie,		

## Descriptif

La Collectivité adhère à l'ATMO Normandie depuis 2021 dans le cadre d'une convention renouvelée en 2024 pour 3 ans (2026)

Maintien / renforcement du dispositif de surveillance et d'actions autour de la qualité de l'air en Normandie

Proposition d'intégration d'un widget « indice de la qualité de l'air » sur le site internet de la collectivité : analyse à l'échelle de l'EPCI et communale intégrant les alertes Pollens et autres allergies

Participer à l'évaluation et au suivi des actions prévues dans les plans et programmes réglementaires et volontaires

PCAET : analyse et suivi du programme d'action et fiches territoriales disponibles avec indicateurs de la qualité de l'air

Plan Santé : analyse des expositions des populations aux polluants,

Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) : appui et suivi de la déclinaison du PPA sur le territoire, Informer et sensibiliser tous les publics sur les problèmes de qualité de l'air et du climat ;

Poursuite du programme SCOLAIRE pour les communes du territoire

Mise en place de capteurs au sein des foyers pour mesurer et sensibiliser à la qualité de l'air intérieur - 15 foyers dès septembre 2024,

<b>Avancement 2024</b>	Fin de la convention 2021-2023
<b>Perspectives 2025</b>	Renouvellement de la convention 2024-2026
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique



## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 12984 €  
Budget de Caux-Austreberthe

## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

## Indicateurs

- Nombre de réunions avec ATMO Normandie
- Nombre de sites internet des communes intégrant le Widget Qualité de l'air
- Nombre de communes ayant réalisé le diagnostic qualité de l'air Intérieur

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.3</b>	<b>Suivre et Améliorer la qualité de l'Air</b>		
<b>Action n° 23</b>	<b>Favoriser les mesures de la Qualité de l'air intérieur auprès des habitants</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ATMO Normandie,		

## Descriptif

Mise en place du "Défi Air" avec 18 familles pour sensibiliser à la qualité de l'air intérieur en partenariat avec ATMO Normandie, Mise à disposition d'un appareil de mesure portable connecté à une application mobile avec une analyse précise des particules Pm1, 2.5, 10 et transmission de conseils personnalisés

<b>Avancement 2024</b>	Lancement des inscriptions pour le défi Air - 1er atelier le 18 décembre 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Second atelier de bilan - évaluation de l'expérimentation le 9 janvier 2025
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de familles participants,</li> <li>• Taux moyen de particules recensées au sein des foyers</li> </ul>
2026		
2027		
2028 - 2030		

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 24</b>	<b>Poursuivre l'Entente avec la Métropole autour des Mobilités</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie		

## Descriptif

L'entente territoriale entre Caux-Austreberthe et la Métropole de Rouen est basée sur 4 sujets principaux tournant autour de la mobilité (création d'une ligne de transport en commun à haut niveau de service sur l'A150, participation conjointe pour le projet de mise en accessibilité de gares dans le cadre du SERM, coopérer sur le covoiturage, raccordement entre les deux voies vertes) et du Projet Alimentaire Territorial,

<b>Avancement 2024</b>	Point régulier sur l'entente territoriale et évaluation des projets
<b>Perspectives 2025</b>	Perspectives d'ouverture pour intégration d'autres projets au sein de l'entente
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre de sujets au sein de l'Entente

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 25</b>	<b>Soutien aux mobilités Bas Carbone par le SDE76</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	SDE 76		

## Descriptif

Caux-Austreberthe est appuyée par le SDE76 pour le développement des mobilités bas-carbone notamment par l'installation et l'exploitation de 4 bornes IRVE sur le territoire.

<b>Avancement 2024</b>	Exploitation des bornes IRVE par le SDE 76 et Caus-Austreberthe
<b>Perspectives 2025</b>	Etat des lieux à mener sur la fréquentation des bornes IRVE et intensification de la communication auprès des habitants
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de recharges effectuées annuellement sur les 4 bornes IRVE</li> </ul>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 26</b>	Participer au Bassin de Mobilité à venir avec la région et les partenaires du territoire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Région Normandie, EPCI du Bassin de mobilité		

**Descriptif**

La LOM prévoit (hors Ile de France) un découpage du territoire régional en bassins de mobilité que la Région définit et délimite en concertation avec les AOM, les syndicats mixtes et les départements. C'est à cette échelle que sont réalisés les contrats opérationnels de mobilité (COM) et les Plans d'Action communs en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS). Caux-Austreberthe participera à ce comité de bassin pour assurer le développement des Transports Collectifs sur son territoire en lien avec les intercommunalités voisines

<b>Avancement 2024</b>	-
<b>Perspectives 2025</b>	En attente de la création du Comité de Bassin de Mobilité
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
• Nombre de réunion du Comité de Bassin de Mobilité





<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 27</b>	Poursuite du soutien au covoiturage		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie		

**Descriptif**

Dans le cadre de l'Entente territoriale avec la Métropole de Rouen Normandie, un service de covoiturage a été mis en place et sera poursuivi pour limiter l'usage de l'autosolisme sur le territoire

<b>Avancement 2024</b>	Evaluation du dispositif de covoiturage actuel
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite du service de covoiturage et intensification de la communication auprès des habitants
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de voyageurs empruntant le service de covoiturage</li> </ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 28</b>	Assurer la décarbonation du parc de véhicules de la CCCA		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Concessionnaires		

## Descriptif

L'objectif de décarbonation de la flotte de véhicule est de remplacer les 4 véhicules thermiques existants, par 3 véhicules électriques (de type Peugeot 208 / Citroën C3 et Peugeot Partner) et 1 véhicule hybride permettant d'assurer des distances plus longues et d'acquérir 1 nouveau véhicule pour la Direction Transition Ecologique et Solidaire + l'installation de 2 bornes de recharges (siège - Parking Lucibel et Pôle Propreté)

Il est proposé de conserver un véhicule thermique afin de pallier d'éventuelles coupures d'électricité sur le territoire et ainsi assurer les astreintes et interventions d'urgences.

<b>Avancement 2024</b>	Etat des lieux de la flotte des véhicules et usages + inscription budgétaire en 2024 + consultation des entreprises
<b>Perspectives 2025</b>	Déploiement de la flotte de véhicules électriques au sein des services + formation à la conduite
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 120000 € Budget de Caux-Austreberthe / Budget Eau antenne BAC / Budget Collecte

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• % de véhicules électriques au sein de la flotte de véhicules
2026		
2027		
2028 - 2030		



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 29</b>	<b>Déployer le Plan de Mobilité Simplifié de Caux-Austreberthe</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président à la Mobilité / Conseillère déléguée Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes, DREAL, ADEME, CEREMA, Région Normandie, Département de Seine-Maritime, Métropole Rouen Normandie		

**Descriptif**

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe s'est saisie de la compétence d'organisation de la mobilité et est devenue AOM depuis le 1er juillet 2021. Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) est un document de planification non opposable, non prescriptif, ... pour décliner de manière opérationnelle la stratégie de mobilité. Mener conjointement à la réalisation du PLUI intégrant un volet Déplacement, ce dernier vaut Plan De Mobilité. A l'échelle de la CCCA et en lien avec les objectifs de la LOM ce volet déplacement et son Programme d'Aménagement et d'Orientation (POA) mobilité correspondent à la réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié (PdMS). Cette étude menée parallèlement au phase diagnostic et PADD du PLUI a démarré au premier trimestre 2021. Elle a toutefois fait l'objet d'ateliers spécifiques deco-construction et d'une gouvernance dédiée auprès des Elus de la CCCA pour la validation du plan d'action structuré en 4 axes :

- Axe1: Agir en développant l'offre de transports collectifs et les conditions d'intermodalité = 6 actions
- Axe2: Agir pour intensifier l'usage de la marche et du vélo (modes actifs) = 8 actions
- Axe3: Agir sur la place de l'automobile = 2 actions
- Axe4: Agir à travers la communication et l'accompagnement aux changements de comportements = 5 actions

<b>Avancement 2024</b>	Elaboration et adoption du plan d'actions en bureau communautaire + actions du PMDS déjà déployées ou en cours de déploiement
<b>Perspectives 2025</b>	Plan d'actions à valider en Conseil de Communauté et poursuite des actions du PMDS
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation BE ITEM (PLUI)





Coût prévisionnel pour la CCCA : 500000 €  
Budget Annexe Mobilité de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'actions du PDMS réalisées / an

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 30</b>	Elaboration et mise en œuvre du Schéma directeur cyclable		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes, DREAL, Département, Région		

## Descriptif

Adoptée en novembre 2024, la stratégie du Schéma Directeur Cyclable de Caux-Austreberthe a mis en lumière la programmation suivantes :

La première phase de l'étude a permis d'élaborer une stratégie qu'il convient d'adopter, basé sur un investissement de 48 €/an/habitant. Il intègre notamment :

- La réalisation d'aménagements sur la zone commerciale et sur plusieurs axes identifiés comme prioritaires entre Bouville et Barentin, ainsi que le long de la D6015.
- La réhabilitation de la voie verte pour faciliter l'accès aux cyclistes du quotidien et permettre, par exemple, aux collégiens et lycéens de se rendre en toute sécurité à leur établissement.
- Une liaison entre Pavilly et Sainte-Austreberthe, ainsi qu'un jalonnement sur des axes tels que Pavilly-Limézy-Émanville ou Goupillières-Barentin.
- Une liaison entre le complexe aquatique Les Bains de l'Austreberthe et la gare de Pavilly.
- Une liaison sur la route de Yerville reliant Limézy à la commune limitrophe.

Les coûts d'investissement sont estimés à près de 11 millions d'euros sur 10 ans. Ces coûts sont répartis par commune, et un cofinancement à hauteur de 60 à 80 % est envisageable pour une partie des aménagements.

<b>Avancement 2024</b>	Adoption de la stratégie du Schéma Directeur Cyclable
<b>Perspectives 2025</b>	Définition et priorisation du programme de réalisation des itinéraires cyclables sur le territoire
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique



## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Prestation Bureau d'étude BL  
Evolution  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 6600000 €  
Budget de Caux-Austreberthe

## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

## Indicateurs

- % d'itinéraires cyclables réalisés / an

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 31</b>	<b>Amélioration et densification du réseau cyclable (Voie Verte Piscine-Gare de Barentin, Voie Verte Claude Lemesle,...)</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes, Métropole de Rouen, Département,		
<b>Descriptif</b>			
Sans attendre l'adoption de la stratégie du Schéma Directeur Cyclable, Caux-Austreberthe a été volontaire et à intensifier ses efforts budgétaires pour la création et l'entretien de la Voie Verte Claude Lemesle et de la future Voie Verte reliant la Piscine à la Gare de Barentin.			
<b>Avancement 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccordement de la Voie verte Claude Lemesle à la Voie Verte de la Métropole vers Duclair</li> <li>• MOE et Avp pour la création de la Voie verte Piscine - Gare de Barentin</li> </ul>		
<b>Perspectives 2025</b>	Fin des travaux pour les 2 voies vertes facilitant ainsi les trajets vélo du quotidien		
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Entente Métropole + MOE Coût prévisionnel pour la CCCA : 455000 € Budget de Caux-Austreberthe		

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• Nombre de kilomètres dédié aux Voies Vertes
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 32</b>	Réorientation de l'aide à l'achat du vélo électrique		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	-		

## Descriptif

suite à une enquête en 2023, constat a été fait que l'aide à l'achat n'entraînait pas de report modal. Objectif de définir de nouvelles modalités dispositif mis en place par la collectivité et que celui-ci se doit d'être réorienté sur les trajets domicile – travail. Il est proposé de travailler à la définition d'un nouveau dispositif orienté Domicile - Travail,

<b>Avancement 2024</b>	-
<b>Perspectives 2025</b>	Redéfinition de l'aide à l'acquisition de vélo-électrique pour favoriser les trajets domicile-travail et en intégrant une approche autour de la place de la Femme dans la pratique du vélo
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 20000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• Nombre de bénéficiaires de l'aide à l'achat
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 33</b>	Expérimenter et proposer aux habitants un service de location de vélos électriques		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	-		

## Descriptif

En déployant un service de Vélo en Location longue Durée (VLD), une collectivité territoriale permet à ses citoyens de tester l'usage du vélo et d'utiliser un vélo sans en assumer la propriété. Un service de location VLD permet ainsi :

- à des personnes non motorisées d'accéder à une solution de mobilité et de pouvoir se déplacer de façon autonome
- à des personnes motorisées d'utiliser le vélo plutôt que la voiture, et d'envisager notamment pour les ménages bimotorisés de se séparer de leur « 2e véhicule »

<b>Avancement 2024</b>	Evaluation du besoin et définition du service souhaité
<b>Perspectives 2025</b>	Sourcing auprès de prestataires de services potentiels et évaluation des modalités de gestion
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X

Indicateurs
• Nombre de Vélo électrique loués en longue durée



2027	X
2028 - 2030	X





<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 34</b>	Communiquer et Renforcer l'offre de transport en commun sur le territoire (lignes MOCA)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Prestataire Transdev		

## Descriptif

La collectivité met en place 2 lignes (Pavilly - RougeGrange - Barentin - Mesnil Roux) et Villers-Ecalles-Vallées - Barentin - Mesnil Roux. Déploiement des 2 premières lignes le 18 mars 2024. Démarche de communication à mener pour amplifier le recours à ce nouveau mode de transport. Caux-Austreberthe étudie dans le cadre du plan de requalification de la Zone Commerciale d'implanter un arrêt de bus au cœur.

<b>Avancement 2024</b>	étude sur l'utilisation des délaissés d'autoroute pour mise en œuvre d'un BHNS Développement des scénarios, choix d'un scénario puis étude opérationnelle : 2023
<b>Perspectives 2025</b>	Amo pour la mise en œuvre : 2024-2025
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'utilisateurs de la ligne MOCA



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 35</b>	<b>Développer une offre de lignes express entre Rouen et Barentin</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie		
<b>Descriptif</b>			
Caux-Austreberthe souhaite étudier la possibilité de créer une ligne express entre Rouen et Barentin permettant de répondre aux flux important Domicile-travail entre les deux territoire.			
<b>Avancement 2024</b>	échanges entre les services de la Métropole Rouen Normandie et Caux-Austreberthe		
<b>Perspectives 2025</b>	Lancement des études en 2025-2026		
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -		

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
• Nombre d'utilisateurs de la ligne BHNS



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 36</b>	Participer aux études pour la création du Service Express Régional Métropolitain de Rouen,		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Métropole Rouen Normandie		

**Descriptif**

Le périmètre d'étude du SERM est formé de 23 gares formant le cœur de l'étoile ferroviaire, sur les trois aires urbaines de Rouen, Louviers et Yvetot qui comptabilisent près de 730 000 habitants et 300 000 emplois intégrant le territoire de Caux-Austreberthe. La récente labellisation du SERM par l'Etat devrait accélérer les études et les travaux,

<b>Avancement 2024</b>	Participation au groupe de Travail sur le déploiement du SERM
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite du travail engagé pour la préparation du lancement des études
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
• Nombre d'utilisateurs de la ligne Express

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 37</b>	<b>Créer une ligne de Transports Collectifs - le Trait Duclair Barentin</b>		
<b>Pilote</b>	Métropole de Rouen	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, Région Normandie, Le Trait, Duclair,		

## Descriptif

Caux-Austreberthe en lien avec la Mairie du Trait et de Duclair ainsi que la Métropole de Rouen'ouverture d'une ligne spécifique pour ces trois communes de la vallée de l'Austreberthe. La Région Normandie est la collectivité compétente pour organiser les moyens de transport collectif. Actuellement, elle ne propose, pour desservir les trois communes, qu'une seule ligne, la 531, uniquement le mercredi après-midi. Cette création de lignes permettrait de répondre aux très nombreux déplacements quotidiens enregistrés : 6 500 déplacements entre Le Trait, Duclair vers Barentin et 1 160 de Barentin vers Duclair et Le Trait.

<b>Avancement 2024</b>	Etude de faisabilité présentant les coûts d'exploitation et fréquentation estimée
<b>Perspectives 2025</b>	En attente d'un positionnement sur la répartition financière entre AOM et validation Région
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Etude faite en régie MNR + Cout prévisionnel de la ligne de TC Coût prévisionnel pour la CCCA : 300000 € Budget MNR, Budget Caux-Austreberthe + recettes tarification

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• Nombre de voyageurs empruntant le service de transport collectif
2026	X	
2027	X	



2028 - 2030	X	
-------------	---	--

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.4</b>	<b>Poursuivre les partenariats existants pour intensifier et structurer les mobilités décarbonées</b>		
<b>Action n° 38</b>	<b>Assurer la mise en accessibilité de la Gare de Barentin et de la Halte ferroviaire de Pavilly</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Mobilité / Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Région Normandie		
<b>Descriptif</b>			
<p>Gare de Barentin = 7ème Gare en seine -Maritime en termes de fréquentation (309 207 en 2023), soit 10 % d'augmentation en 8 ans, 32 % entre 2022 et 2023.</p> <p>Gare de Pavilly = 10ème Gare en Seine-Maritime en termes de fréquentation (212 546 voyageurs), soit + 24 % d'augmentation entre 2022 et 2023,</p> <p>Au total, les 2 gares cumulées = 521 753 voyageurs, soit 15 % d'augmentation en 8 ans et 25 % entre 2022 et 2023</p> <p>Etude par la région cofinancée par l'intercommunalité</p> <p>Etude menée par la Région pour la mise en accessibilité des Gares 2021-2024 - préconisations rendus fin 2024</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Participation aux COTECH et COPIL		
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en place des conditions de réussites (échanges avec le partenaires : Gare et Connexions, région Normandie, ...) pour la mise en œuvre de l'accessibilité des Gares		
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique + Service Technique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 15000 € Budget de Caux-Austreberthe		

Calendrier		Indicateurs	
2025	X		



# PLAN D' ACTIONS PCAET

2026	X
2027	X
2028 - 2030	X





<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.5</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public</b>		
<b>Action n° 39</b>	<b>Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments des 9 communes du territoire</b>		
<b>Pilote</b>	9 Communes du territoires	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, SDE 76		

**Descriptif**

L'objectif est d'inciter les communes à poursuivre la rénovation énergétique de leur patrimoine. De nombreuses actions ont d'ors et déjà été menées :

- Barentin : Diagnostic lancé sur l'ensemble du patrimoine communal - Programme de travaux :
  - Rénovation de la salle Coubertin : Rénovations structurantes de la salle: mise en place d'un ascenseur; réfection et redistribution des vestiaires; travaux de reprise du chauffage, isolation thermique; travaux de ventilation; travaux d'accessibilité PMR; relamping, etc.
  - Rénovation des trois crèches : Mise à niveau de l'enveloppe bâti, la rénovation énergétique, l'optimisation de l'agrément et de la sécurité des personnes de ses 2 crèches et de son multi-accueil petite enfance
  - Reconstruction de la salle Armstrong : Multiples actions prévues concernant la rénovation énergétique de bâtiments publics, économie d'eau, relamping, raccordement chaudière bois, etc.
- Pavilly : Rénovation du plateau sportif de la Viardièrre avec intégration de performance environnementale (2024 : lancement des Appels d'Offre, 2026 - fin des travaux)
- Bouville : Chauffage du château de Bouville : Relais chaudière gaz pour tout le château, en cas de panne chaudière biomasse
- Sainte-Austreberthe : Rénovation de l'école Changement de la toiture, menuiseries, mobilier
- Villers-Ecalles : Deux zones de nouveaux lotissements avec un éclairage automatique et passage en leds

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Point à faire avec les communes pour un état des lieux des rénovations effectués



## Moyens humains

Appui aux communes - Directeur Transition Ecologique + Service Technique

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP

Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 €

Budget des 9 communes du territoire

### Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

### Indicateurs

- Nombre de patrimoine rénovés énergétiquement
- % de baisse de dépenses énergétiques
- Coût d'investissement par communes



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.5</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public</b>		
<b>Action n° 40</b>	Poursuivre la rénovation de l'éclairage public des 9 communes du territoire		
<b>Pilote</b>	9 Communes du territoire	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, SDE 76		

**Descriptif**

L'objectif est de réaliser un état des lieux de l'éclairage public par le SDE 76 sur les 9 communes avec la mise en place d'un plan d'action pour son renouvellement

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Faire le point avec le SDE 76 pour évaluer l'action et son avancée
<b>Moyens humains</b>	Appui aux communes - Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget des 9 communes du territoire + subvention du SDE 76

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.5</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public</b>		
<b>Action n° 41</b>	Pérenniser et développer les plans de sobriété énergétique communaux et intercommunal		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe + 9 Communes du territoire	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Prestataires énergies associés aux communes		

## Descriptif

L'objectif est de poursuivre sur le long terme la démarche de sobriété engagée à l'hiver 2022-2023 sur chacune des communes et sur la CCCA. Animation d'un groupe d'échange sur les mesures prises dans le cadre de la sobriété énergétique et favoriser la reproductibilité des actions entre communes.

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Faire le point avec les communes sur l'état d'avancement des plans de sobriété
<b>Moyens humains</b>	Appui aux communes - Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe + Budget des 9 communes du territoire

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de plans de sobriété délibérés et mis en œuvre</li> <li>• % de baisse des factures d'énergies</li> </ul>

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.5</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public</b>		
<b>Action n° 42</b>	<b>Poursuivre l'optimisation thermique du Complexe Aquatique "les Bains de l'Austreberthe"</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président aux Sports / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	CRAM, CESI,		

## Descriptif

Cette ambition s'inscrit dans le contexte du « Décret tertiaire » relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire. Cet article prévoit l'obligation de mise en œuvre d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments existants à usage tertiaire afin de parvenir à une réduction de la consommation d'énergie finale pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. En 2023, Caux-Austreberthe a réalisé un audit du Complexe Aquatique menée permettant de définir un bouquet de travaux complet à mettre en place pour la réduction globale des consommations d'énergie et d'eau, L'ensemble de ces travaux (intégrant le projet de centrale solaire sur le parking de la piscine) amènent à une réduction globale des consommations d'énergie d'environ 40 %.

<b>Avancement 2024</b>	Lancement des premières études (Gestion Techniques Centralisée du Bâtiment, Plan de comptage, ...)
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en œuvre opérationnelle de la GTCB et plan de comptage + approche sobriété Eau permettant un gain de consommation d'énergie
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment + Directeur du Complexe Aquatique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 568067 € Budget Annexe du Complexe Aquatique

## Calendrier

## Indicateurs



## PLAN D' ACTIONS PCAET

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le



ID : 076-247600646-20250319-DELB20250028-DE

2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

- % de baisse de dépenses énergétiques et des consommations d'eau



<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.5</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public</b>		
<b>Action n° 43</b>	Poursuivre la démarche d'optimisation énergétique du siège de Caux-Austreberthe		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Croix-Rouge + potentielles nouvelles entreprises / investisseurs		

## Descriptif

Un audit global sur le site de Lucibel hébergeant l'EPCI et la Croix-Rouge doit être mené afin de mettre en place un plan d'investissements sur la rénovation énergétique du bâtiment. Suite au départ de l'entreprise Lucibel, cette action doit être mise en perspective avec la possible arrivée d'une nouvelle entreprises / investisseurs,

<b>Avancement 2024</b>	Une première enveloppe a été évaluée en Juin 2024.
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuivre l'évaluation en fonction de l'arrivée d'une nouvelle entreprise
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Technique Bâtiment
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 15000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>rapport d'audit global du bâtiment et perspective d'aménagement pour limiter les consommations d'énergie</li> </ul>
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030		

<b>Axe 1</b>	<b>Sobriété énergétique / Efficacité Renouvelable / Amélioration Qualité de l'Air</b>		
<b>Sous-Axe 1.5</b>	<b>Réduction des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public</b>		
<b>Action n° 44</b>	Soutien aux projets PV et de rénovation énergétiques des communes et de l'EPCI via la feuille de route transition énergétique du SDE 76		
<b>Pilote</b>	9 Communes du territoire	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, SDE 76		

## Descriptif

Dans le cadre de la Feuille de Route Transition Energétique avec le SDE 76, l'objectif est d'apporter un soutien au projets solaire des communes (PV solaire sur Limésy, PV solaire sur Goupillières, ...) favorisant un service clé en main et facilitant l'émergence de projets et le passage à l'acte.

<b>Avancement 2024</b>	Projets accompagnés par le SDE 76 auprès des communes (PV solaire Limésy, ...).
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuivre la mobilisation des communes pour l'émergence des projets PV Solaire,
<b>Moyens humains</b>	Appui aux communes - Directeur Transition Ecologique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget des 9 communes du territoire

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets Solaire émergeant sur le patrimoine des communes</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 45</b>	Suivre et appuyer les programmes menés par le Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et la déclinaison du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 6 Vallées		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Syndicat de Bassin Versant, SIDESA,...		
<b>Descriptif</b>			
<p>Dans le cadre de ces enjeux, Caux-Austreberthe, via la GEMAPI et la politique d'Animation du Captage d'Eau de Limésy, participe activement à la mise en application des objectifs du SBV et du SAGE, Le SBV Austreberthe - Saffimbec assure les missions suivantes : La prévention des inondations / La gestion des milieux aquatiques / Le portage des politiques publiques du grand cycle de l'eau / La préservation de la qualité des milieux et de la ressource en eau, Le SBV est l'interlocuteur pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ,document qui fixe, coordonne et hiérarchise des objectifs généraux d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que la préservation des zones humides.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Des échanges très régulières avec le SBV (réunions techniques, politiques, COTECH, COPIL, ...) pour le suivi des différents programmes		
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuivre et intensifier échanges très régulières avec le SBV (réunions techniques, politiques, COTECH, COPIL, ...) pour le suivi des différents programmes		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Eau et Assainissement + Chargée de mission Eau et Agriculture		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 350000 € Budget GEMAPI de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de projets limitant les problématiques d'inondation, d'amélioration des cours d'eau, ...</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 46</b>	Appuyer la déclinaison du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)		
<b>Pilote</b>	Métropole de Rouen	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	SBV Austreberthe - Saffimbec, Caux-Austreberthe, l'Agglo Seine-Eure, le SBV Cailly-Aubette-Robec		

## Descriptif

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2024-2029 a pour objectif de réduire les conséquences des inondations (débordements de cours d'eau, ruissellements et remontées de nappes) à l'échelle du territoire Rouen-Louviers- Austreberthe, grâce à des actions complémentaires de prévention. C'est un dispositif volontaire de labellisation, qui permet à tous les acteurs (les communes, les collectivités, l'Etat, les associations) de travailler ensemble en bénéficiant de subventions pour la mise en œuvre des actions. En ce sens, il permet la mise en œuvre d'actions variées et complémentaires, qui cherchent à réduire à la fois l'aléa et la vulnérabilité des enjeux présents sur le territoire, tout en améliorant la sensibilisation des habitants, la gestion de crise et en prenant en compte ce risque pour développer le territoire.

Sur le territoire du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe, qui s'étend sur 203 communes, environ 8% de la population est exposée au risque d'inondation ce qui représente 22 000 logements. Les 17 actions du PAPI d'intention RLA sont réparties en 7 axes :

- Axe 0 : Animation
- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Axe 6 : Ralentissement des écoulements

<b>Avancement 2024</b>	Des échanges très régulières avec le SBV (réunions techniques, politiques, COTECH, COFIL, ...) pour le suivi des différents programmes
<b>Perspectives 2025</b>	Des échanges très régulières avec le SBV (réunions techniques, politiques, COTECH, COFIL, ...) pour le suivi des différents programmes



## Moyens humains

Directeur Transition Ecologique + Responsable Eau et Assainissement + Chargée de mission Eau et Agriculture

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 €  
Budget GEMAPI de Caux-Austreberthe

### Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

### Indicateurs

- Nombre de réunions de suivi du PAPI (COTECH, COPIL)



<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 47</b>	Suivre et participer à la déclinaison opérationnelle du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) et du Territoire à Risques		
<b>Pilote</b>	DDTM	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, SBV Austreberthe - Saffimbec, Interco Vexin, le SBV Cailly-Aubette-Robec, Métropole Rouen Normandie		
<b>Descriptif</b>			
Le PPRI vise à limiter la vulnérabilité dans les secteurs exposés aux risques, en instaurant des prescriptions et des recommandations. Aussi, les objectifs du projet de PPRI de l'Austreberthe et du Saffimbec sont de plusieurs natures : <ul style="list-style-type: none"><li>• améliorer la sécurité des personnes exposées à un risque d'inondation ;</li><li>• limiter les dommages aux biens et aux activités soumis à un risque d'inondation ;</li><li>• maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues en préservant les milieux naturels ;</li><li>• faciliter l'organisation des secours et informer la population sur le risque encouru</li></ul>			
<b>Avancement 2024</b>	Des échanges très régulières avec le SBV (réunions techniques, politiques, COTECH, COPIL, ...) pour le suivi des différents programmes		
<b>Perspectives 2025</b>	Des échanges très régulières avec le SBV (réunions techniques, politiques, COTECH, COPIL, ...) pour le suivi des différents programmes		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Eau et Assainissement + Chargée de mission Eau et Agriculture		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget GEMAPI de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de réunions de suivi du PPRI (COTECH, COPIL)</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 48</b>	Suivre et appuyer le nouveau programme d'action du Contrat Territorial Eau-Climat (CTEC)		
<b>Pilote</b>	SAGE des 6 Vallées	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, SBV Austreberthe - Saffimbec, Interco Vexin, le SBV Cailly-Aubette-Robec, Métropole Rouen Normandie		

## Descriptif

Le contrats « eau et climat » est porté par le SAGE des 6 Vallées et permet de planifier à l'échelle locale un programme d'actions répondant aux enjeux du territoire : Améliorer l'efficacité des actions / Améliorer la visibilité sur les financements des action set de l'animation à moyen terme / Réduire le temps à passer tous les ans en démarches administratives. Les enjeux du territoire sont les suivants : Enjeu 1 : Gestion des milieux aquatiques et humides / Enjeu 2 : Protection de la ressource / Enjeu 3 : Erosion – Ruissellement / Levier Communication – Sensibilisation

<b>Avancement 2024</b>	Des échanges très régulières avec le SAGE des 6 vallées (réunions techniques, politiques, COTECH, COPIL, ...) pour le suivi des différents programmes
<b>Perspectives 2025</b>	Des échanges très régulières avec le SAGE des 6 vallées (réunions techniques, politiques, COTECH, COPIL, ...) pour le suivi des différents programmes
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Responsable Eau et Assainissement + Chargée de mission Eau et Agriculture
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget GEMAPI de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre de réunions de suivi du CTEC (COTECH, COPIL)

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 49</b>	Inciter les communes à mener des études de désimperméabilisation		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	SBV + 8 communes du territoire + CEREMA		

## Descriptif

Suite à l'expérimentation menée par le SBV sur la ville de Barentin, l'objectif est de faciliter la reproduction de cette étude et d'identifier des sites potentiels à désimperméabiliser sur les 8 autres communes

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Dés les conclusions de l'étude menée sur Barentin, mettre en place un retour d'expérience auprès des 8 autres communes
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 77820 € Budget de Barentin + recettes prévues Fond vert et Banque des Territoires

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de communes mobilisées</li> <li>• Nombre de sites identifiés</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 50</b>	Suivre et appuyer la désimperméabilisation de la ville de Barentin (Etude SBV-CEREMA)		
<b>Pilote</b>	Ville de Barentin	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	SBV + Caux-Austreberthe		

## Descriptif

Cette étude devra conduire à des propositions concrètes d'aménagement de renaturation sur les périmètres suivants : parking des arrière-cours, place de la libération, parking de la place du commandant Duboc, allée de Coubertin, anciens terrains de tennis derrière le stade Georges Badin, cours Jeanne d'Arc et cours de l'Austreberthe (entre les bâtiments de service Culture et la Médiathèque), berges de l'Austreberthe (de la rue Thomas Corneille au Stade municipal G Badin),

La proposition d'un plan d'action stratégique sur les secteurs ciblés pour la renaturation doit inclure :

- La typologie des actions de renaturation et de désimperméabilisation envisagées pour chaque endroit du périmètre ciblé ;

La cartographie des actions envisagées par typologie à l'échelle du périmètre ;

- 3 scénarios d'aménagement détaillés avec les fiches techniques et méthodologiques développés pour chaque aménagement et son usage proposé. Chaque scénario doit donc intégrer les notions de la complexité de réalisation, l'ambition environnementale et sociale, le coût de réalisation, la durée estimative, les contraintes opérationnelles ; le coût estimatif de gestion du site.

<b>Avancement 2024</b>	1er semestre 2023 : lancement de l'étude pré opérationnelle / 2eme semestre 2024 : restitution des résultats de l'étude,
<b>Perspectives 2025</b>	2024-2025 : lancement du marché public de recrutement de la maitrise d'œuvre si validation des travaux sur 2024.
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 36400 € Budget de Barentin



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de site désimperméabilisés</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.1</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 51</b>	Suivre et relayer les Plans d'Aménagement d'Hydraulique Douces auprès des communes du territoire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	SBV +SAGE des 6 vallées + 9 communes du territoire		

## Descriptif

Les plans d'aménagements d'hydraulique douce sont des propositions de solutions techniques qui viennent en complément des études hydrauliques et servent de base à l'animation auprès de la profession agricole en matière de lutte contre l'érosion des sols. En lien avec le SAGE et le SBV, Caux-Austreberthe relaie la nécessité de mener ce type de plans d'aménagement en lien avec les enjeux d'érosion des sols et des inondations.

<b>Avancement 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des mares en lien avec le PRAM Normandie,</li> <li>• En lien avec les animations et méthodologie de projet du CTEC et du PAPI</li> </ul>
<b>Perspectives 2025</b>	échanges avec les communes, SBV et SAGE pour inciter au démarrage des études pour réaliser les plans d'hydraulique douce
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe, SBV, SAGE et communes du territoire

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de communes réalisant un Plan d'Aménagement d'Hydraulique douce</li> </ul>

<b>Axe 3</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Adapter le territoire aux enjeux de gestion des inondations</b>		
<b>Action n° 52</b>	Orienter l'agriculture du territoire vers une diminution des émissions de gaz à effet de serre		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Chambre d'Agriculture, AESN, SBV, SAGE, CTEC, CIVAM, Coopératives , ...		
<b>Descriptif</b>			
<p>Réduction des intrants chimiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'utilisation d'engrais organiques (compost, fumier) et réduire les engrais azotés synthétiques responsables d'émissions de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O).</li> <li>• Favoriser l'adoption de technologies de précision (guidage GPS, capteurs) pour limiter le surdosage des intrants.</li> </ul> <p>Modification des pratiques culturales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire des techniques de semis direct ou de non-labour pour limiter la minéralisation du carbone dans les sols.</li> <li>• Favoriser les cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) pour capter l'azote résiduel et réduire les émissions de GES.</li> </ul>			
<b>Avancement 2024</b>			
<b>Perspectives 2025</b>	Réunion partenariale avec la Chambre d'Agriculture et les acteurs associés pour la réalisation d'un panorama des solutions et de travailler sur les perspectives de mobilisations des exploitations agricoles.		
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'exploitations intégrant des BNI</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 53</b>			
<b>Pilote</b>	SBV Austreberthe - Saffimbec	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	SAGE + Caux-Austreberthe + 9 communes du territoire + AESN + Chambre d'Agriculture + Département 76 + Région Normandie		
<b>Descriptif</b>			
En lien avec le SBV, l'objectif affiché est de planter 2 km de haies par an, relayé par le programme d'animation du BAC de Limésy,			
<b>Avancement 2024</b>	en 2024, 2,5 km réalisés		
<b>Perspectives 2025</b>	poursuite réalisation linéaire de haies + état des lieux des contacts du milieu agricole		
<b>Moyens humains</b>	Chargée de mission Eau et Agriculture + Service Aménagement Durable du Territoire		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 50000 € Budget du SBV + 80 % AESN, 10 % 3CA + 10% SBV + AAP Région + AAP DRAAF		

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de linéaire de Haies réalisés par communes / an (périmètre BAC)</li> <li>• Nombre de linéaire de Haies réalisés par communes / an ( Hors BAC)</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 54</b>	Déployer la Stratégie foncière agricole		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Agence de l'Eau seine Normandie, Chambre d'agriculture, SBV Austreberthe - Saffimbec + SBV Saane, Vienne et Scie, DDTM		

## Descriptif

Dans le cadre de l'animation du BAC de Limésy-Becquigny. pour la préservation de la qualité de l'eau, Caux-Austreberthe déploie une stratégie foncière agricole avec pour objectif un Diagnostic agricole et foncier réalisé pour connaître les pratiques actuelles et les marges de manœuvre et ainsi maintenir le caractère agricole des terres, renouveler la population agricole, soutenir l'élevage à l'herbe et encourager l'agriculture biologique. Cette stratégie passe également par l'acquisition de parcelles agricoles pour faciliter le stockage, les échanges, le portage foncier.

<b>Avancement 2024</b>	Finalisation des fiches outils de la stratégie
<b>Perspectives 2025</b>	démarrage des acquisitions foncières suivant la stratégie
<b>Moyens humains</b>	Chargée de mission Eau et Agriculture + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 170000 € Budget annexe Eau antenne BAC

Calendrier		Indicateurs
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'hectares acquis</li> <li>• Nombre d'actes (Obligation réelle environnementale)</li> </ul>
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 55</b>	Mise en œuvre du Programme Agroenvironnementales et Climatiques (PAEC) de Limésy		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Agence de l'Eau seine Normandie, Caux-Austreberthe, Chambre d'agriculture, SBV Austreberthe - Saffimbec, DDTM		

## Descriptif

Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) constituent un des outils majeurs de l'architecture environnementale de la politique agricole commune (PAC) pour :

- Accompagner le changement de pratiques agricoles afin de répondre à des enjeux environnementaux identifiés à l'échelle des territoires ;
- Maintenir des pratiques favorables sources d'aménités environnementales là où il existe un risque de disparition ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses.

Les MAEC concourent ainsi pleinement à l'accompagnement des systèmes d'exploitation dans la voie de la performance économique, environnementale et sociale et dans leur projet de transition agroécologique Le territoire du PAEC CCCA-LIME s'étend sur 61 km<sup>2</sup>, correspondant à l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) de Limésy soit l'intégralité de l'AAC), englobant en partie les bassins versants de l'Austreberthe et du Saffimbec, de la Saône, Vienne et Scie, de la Durdent et de Caux-Seine.

<b>Avancement 2024</b>	0 engagements en 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Prospective à mettre en place pour relancer la dynamique
<b>Moyens humains</b>	Chargée de mission Eau et Agriculture + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € -



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'Agriculteurs engagés</li><li>• Nombre de MAEC contractualisées</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 56</b>	<b>Mettre en œuvre les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)</b>		
<b>Pilote</b>	Agence de l'Eau Seine Normandie	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe		

## Descriptif

Le PSE herbe pourra permettre de maintenir les prairies permanentes du bassin d'alimentation de captage qui représentent actuellement 1 000 ha (environ -17 % en 10 ans), ainsi que de soutenir les potentielles créations. Le dispositif étant encadré par les effectifs de bovins, il pourrait potentiellement concerner plus de 88 exploitations (détenant plus de 10 unités gros bovins). Le dispositif est financé à 100 % par l'agence de l'eau Seine-Normandie pour 5 ans. Le bassin de captage comprend les communes de Pavilly, Émanville, Limésy et Sainte-Austreberthe au sein de la Communauté de Communes.

<b>Avancement 2024</b>	Délibération sur le PSE en mars 2024 et mise en œuvre auprès de 2 agriculteurs
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en œuvre / relance des contacts et suivi des PSE + évaluation
<b>Moyens humains</b>	Chargée de mission Eau et Agriculture + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 60000 € Budget de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'Agriculteurs concernés par un PSE / an

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 57</b>	Poursuivre la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	DRAFF, Département, Chambre d'Agriculture, Regal Normandie, 9 communes du territoire		
<b>Descriptif</b>			
<p>Le Projet Alimentaire Territorial de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe a été lancé en septembre 2021 et labélisé niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation la même année pour une durée 3 ans. Ce label niveau 1 a été prolongé de 1 an jusqu'en avril 2025 avec 2 objectifs majeur pour atteindre le niveau 2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le bilan et atteintes des objectifs de la loi EGALIM,</li> <li>2. Une communication approfondie auprès des partenaires et acteurs du territoire,</li> <li>3. Une gouvernance stabilisée et en continue</li> </ol>			
<b>Avancement 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place depuis 2 ans de diagnostics sur le gaspillage alimentaire au sein des écoles communales (Barentin, Limésy, Pavilly, Goupillières, ...) en lien avec le Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) + Mise en place du Défi Assi</li> </ul>		
<b>Perspectives 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication intensifiée sur les actions des communes sur la restauration collective et la valorisation des objectifs de la loi EGALIM</li> <li>• Une gouvernance renforcée avec les partenaires en créant un Comité Partenarial permettant d'assurer le suivi et</li> </ul>		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Chargée de mission Prévention des déchets + Chargée de mission Eau et Agriculture		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 20000 € Budget de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de documents de communication produits pour communiquer autour des enjeux du PAT</li><li>• Nombre de réunions partenariales</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 58</b>	Renforcer l'intégration des objectifs de la Loi EGALIM et LFE dans la restauration Collective des communes		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes du territoire, prestataires privés		

## Descriptif

Concernant les 9 restaurations collectives publiques ont globalement intégré les objectifs de la loi EGALIM. Le bilan reste à approfondir sur les 4 prestations privées.

- 5 en régie (Villers-Ecalles, Bouville, Pavilly, Sainte-Austreberthe et Barentin (avec une cuisine centrale). En 2025, nous allons valoriser l'atteinte des objectifs EGALIM notamment sur Barentin, Pavilly et Bouville (Vidéo de témoignages du personnel, les menus proposées associée aux fournisseurs afin de les mettre en avant) ; Barentin est par ailleurs labélisée mon restaurant durable depuis Juin 2023,
- 4 en prestations privées (Convivio pour Blacqueville, Newrest pour Limésy, La Normande pour Emanville, Isidore pour Goupillières),

Concernant les collèges (3) et lycées (2) du territoire dont notamment le lycée Thomas Corneille (inscrit dans le dispositif « je mange normand dans mon lycée » et arrive à atteindre 60 % de produits locaux dans ses menus) : Le bilan EGALIM est en cours avec les référents. L'atteinte à ce jour est plus compliqué pour certains, mais pas inatteignable. Ils se fournissent pour certains produits déjà avec des producteurs locaux, néanmoins, le coût / budget reste un véritable frein, d'où des logiques de groupement de commande à mettre en place pour minimiser les prix et flux de transports,

<b>Avancement 2024</b>	—
<b>Perspectives 2025</b>	un état des lieux global sera fait avec un prestataire issu de l'ESS (Nona) pour avoir une réelle cartographie des flux de consommations (besoin des restaurations collectives publiques, privés et habitants) et de productions sur notre territoire (9 commun
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Chargée de mission Prévention des déchets



## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 €  
Budget de Caux-Austreberthe

## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

## Indicateurs

- Nombre de restaurations collectives privés et publics atteignant les objectifs de la Loi EGALIM et LFE



<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.2</b>	<b>Faciliter le changement des pratiques agricoles participant à la transition Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 59</b>	Développement des jardins partagés sur les communes du territoire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes du territoire		
<b>Descriptif</b>			
<p>Espaces collectifs conçus et entretenus par des associations d'habitants d'un quartier, les espaces de jardinage urbain, appelés également jardins partagés, contribuent, au travers de la pratique du jardinage et de la convivialité, à tisser de nouvelles formes de solidarité : mixité sociale, rencontre entre générations, ouverture aux handicaps, liens culturels... Basés sur le respect de l'environnement, ils mettent en œuvre au quotidien les principes de développement durable et participent activement à l'embellissement du cadre de vie.</p> <p>Pour les communes du territoire, l'enjeu est de créer ou renforcer les système de jardins partagés, démarche parfois existantes en intégrant les enfants afin de favoriser une alimentation saine et locale et concourant ainsi aux objectifs du Projet Alimentaire Territoriale</p>			
<b>Avancement 2024</b>	-		
<b>Perspectives 2025</b>	mener une état des lieux des jardins partagés sur le territoire afin de les renforcer ou d'en créer de nouveaux.		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Chargée de mission Prévention des déchets		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de jardins partagés existants sur le territoire par commune</li><li>• Nombre de projets potentiels à créer</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 60</b>	Elaboration d'un PLUI-Habitat et Déplacement ambitieux sur la transition énergétique et climatique		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes, DDTM, Bureau d'étude		

## Descriptif

Le PLUi-HD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements) définit les lignes directrices de l'aménagement futur du territoire en termes de logements, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture et à la préservation des espaces naturels. Le PLUi-HD devra répondre aux défis auxquels nous serons confrontés au cours des années futures : impulser du dynamisme et de l'attractivité, proposer un modèle de développement équilibré, protecteur de son environnement, répondre aux préoccupations quotidiennes de ses habitants et intégrer les questions d'égalité femmes/hommes et de santé.

<b>Avancement 2024</b>	Validation du PADD (en 2023) / délibération des communes à partir de Aout 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Travail sur le zonage et règlement au premier semestre 2025 avec une adoption prévue en septembre 2025
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 180000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de commune ayant délibérée sur le PADD et le PLUI HD</li> </ul>



<b>Axe</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 61</b>	Mener une étude de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Syndicat de Bassin Versant, communes du territoire, Partenaires socio-économiques, DREAL, DDTM, ...		

**Descriptif**

Suite à l'adoption du 3ème Plan national d'adaptation au changement climatique, Caux-Austreberthe mènera une étude de vulnérabilité pour affiner sa stratégie locale d'adaptation du territoire au changement climatique. Cette analyse permettra de connaître les domaines, secteurs économiques et milieux les plus vulnérables sur lesquels devra porter notamment le programme d'actions. Le diagnostic de vulnérabilité :

- consiste à mener une analyse approfondie du territoire, de ses forces et de ses faiblesses ;
- met en évidence les risques majeurs relatifs au climat futur et définit des priorités stratégiques ;
- doit être multisectoriel et transversal : il est nécessaire d'explorer tous les champs d'impacts potentiels pour le territoire. En effet, tous les secteurs d'activités peuvent être touchés isolément ou en cascade.

<b>Avancement 2024</b>	
<b>Perspectives 2025</b>	Définir les attendus et la méthodologie de projet pour lancer la consultation
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique / Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 20000 €



Budget de Caux-Austreberthe+ Budget Région Normandie pour l'étude EGIS  
Conseil

## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

## Indicateurs

- Stratégie d'adaptation du territoire aux effets du changement climatique



<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 62</b>	Assurer un aménagement intégrant les enjeux Climat-Energie-biodiversité de la Zone de l'Atréaumont		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Investisseurs immobiliers		

**Descriptif**

Le site de l'Atréaumont (10ha), situé à proximité immédiate pour lequel les activités prioritaires et l'aménagement global sont en cours de définition. Caux-Austreberthe veillera à la cohérence d'ensemble la nécessité de travailler l'inscription paysagère et écologique de la zone et de fixer un minimum aux promoteurs en matière d'exemplarité bâtementaire (structure bois pour le stockage carbone)

<b>Avancement 2024</b>	Etude EGIS conseil en 2024 sur les filières à mettre en avant dans le cadre de l'aménagement de la zone
<b>Perspectives 2025</b>	Choix des filières et mise en œuvre d'un schéma global d'aménagement intégrant les enjeux paysagers et écologiques de gestion du site.
<b>Moyens humains</b>	Service Attractivité et développement économique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 40000 € Budget de Caux-Austreberthe+ Budget Région Normandie pour l'étude EGIS Conseil

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bâtiments intégrant une approche énergétique bas carbone</li> <li>• % d'espaces verts gérés en gestion différenciée</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 63</b>	Poursuivre la revitalisation des centres-villes de Barentin et Pavilly et centres-bourg des communes du territoire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe + 4 Communes du territoires	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Barentin, Pavilly, Villers-Ecalles, Limésy + ANCT + DDTM		
<b>Descriptif</b>			
<p>Barentin et Pavilly font partie des 1600 communes retenues dans ce dispositif national qui permet d'améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, par des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.</p> <p>Le programme d'actions vise en priorité quatre aspects qui transforment l'attractivité des petites villes : le logement, les aménagements urbains, le commerce et la mobilité.</p> <p>L'ensemble du programme, qui comporte 50 actions, associe les communes de Limésy et Villers-Ecalles dans un cadre juridique particulier : L'Opération de Revitalisation du Territoire.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Avril 2024 =signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire en présence de la ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité,		
<b>Perspectives 2025</b>	déploiement et suivi du programme d'action ORT		
<b>Moyens humains</b>	Service Attractivité et développement économique + chargé de mission ORT		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe+ Budgets des 4 communes du territoires concernées par l'ORT		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de projets finalisés inscrits au sein de l'ORT</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 64</b>	Suivre les projets de reconversion de friches (BADIN, GAILLARD) et de reconstruction (Quartier Normandie, Bâtiment Dynastie)		
<b>Pilote</b>	Ville de Barentin	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe (ORT), DREAL (fond friche), investisseurs culturels		

## Descriptif

**Friche BADIN** : la transformation de la friche Badin en parc urbain au cœur de la ville de Barentin. Sur cet ancien site textile de 17 ha, le projet vise à la création d'un parc aux multiples fonctions alliant environnement, culture et événementiel. Sur ce site, deux bâtiments sont encore debout. La halle de 2 700 m<sup>2</sup> pourrait accueillir des événements. L'autre bâtiment, de 3 000 m<sup>2</sup>, a vocation à devenir un lieu culturel.

**Friche GAILLARD** : acquisition d'une partie de la friche gaillard pour assurer une maîtrise du foncier et du développement de modes doux le long de la rivière de l'Austreberthe

**Quartier NORMANDIE** : opération de démolition - reconstruction du bailleur Logiseine - reconstruction de maisons individuelles locatives.

**Friche Lycée Jacquard** : reconversion de l'ancien lycée Jacquard en habitat collectif alimenté à termes par le réseau de chaleur de Barentin

**Bâtiment DYNASTIE** : Le secteur de la rue Lamarck / Denis Papin, actuellement relativement excentré du reste de cette zone économique, et présentant un accueil d'activités hétérogènes ainsi qu'un taux de vacance important, devra être rationalisé pour voir sa destination économique prioritairement recentrée en cœur de zone. Les terrains ainsi libérés seront réorientés vers un usage d'habitation et de ses services tertiaires associés, dans une logique d'accroche à la centralité urbaine barentinoise.

Au centre du secteur Lamarck / Papin, sur la parcelle AT 317 d'une surface de 3906 m<sup>2</sup>, l'ancien restaurant « le Dynastie » est actuellement vacant depuis plusieurs années et présente un aspect architectural et structurel dégradé. Caux-Austreberthe se propose de procéder à son acquisition puis déconstruction avant de permettre l'engagement de toute opération de requalification.

<b>Avancement 2024</b>	En octobre 2021 = consultation citoyenne pour décider du schéma d'aménagement du futur parc Auguste Badin
<b>Perspectives 2025</b>	Réhabilitation et transformation des deux bâtiment en 2025



## Moyens humains

Service Aménagement Durable du Territoire + chargé de mission ORT

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP

Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 €

Budget Caux-Austreberthe / Budget de Ville de Barentin / Budget Logiseine

### Calendrier

2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

### Indicateurs

- Nombre d'hectares revalorisés avec changement d'affectation (mutation)

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 65</b>	Mener le Plan de Transformation de la zone Commerciale Mesnil-Roux / La Carbonnière		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Barentin + ANCT + InterCaux Vexin		

## Descriptif

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe a répondu favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le plan de transformation de la Zone Commerciale du Mesnil-Roux, regroupant de nombreux enjeux de requalification avec comme élément structurant la transition écologique et énergétique. 2 des défis majeurs sont la requalification de la trame viaire pour tendre vers plus de mobilités actives et assurer une plus grande cohérence des circulations sur l'ensemble de la zone et l'intégration des enjeux paysagers et de biodiversité.

<b>Avancement 2024</b>	2024 = Lauréat de l'AMI sur le plan de transformation de la zone commerciale + recrutement d'un cabinet d'urbaniste et bureau d'étude voiries
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en place de l'étude de 9 mois et anticipation des premiers chantiers pour modifier la circulation de la zone commerciale
<b>Moyens humains</b>	Service Attractivité et développement économique + Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire + Responsable Technique Bâtiment
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 90000 € Budget Caux-Austreberthe + Aide ACNT (2*75 000 €)

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de mètres linéaires requalifiés</li> </ul>



<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.3</b>	<b>Aménager durablement le territoire et reconstruire la Ville sur elle-même</b>		
<b>Action n° 66</b>	Déployer la Stratégie foncière du territoire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	9 communes du territoire + SAFER + EPFN		

## Descriptif

Une étude de stratégie foncière a été menée pour le compte de Caux-Austreberthe (co pilotée par l'EPFN, la Région Normandie et l'AURBSE) afin d'identifier sur son territoire les enjeux fonciers urbains :

- Un besoin d'évolution du parc de logements pour répondre aux besoins des habitants notamment en priorisant la mobilisation du foncier mutable identifié en centralités
- Un besoin d'anticipation de l'offre d'accueil des entreprises à long terme
- Une revitalisation commerciale en cours sur certaines centralités
- Des friches à reconverter principalement industrielles, commerciales et ferroviaires.

La stratégie proposée vise à favoriser la transversalité des politiques publiques de communes au sein de la Communauté de communes. Elle doit permettre de définir, par anticipation, les principes d'une intervention graduée, à appliquer de manière systématique sur toute opportunité foncière permettant la mise en œuvre du projet de territoire. Une liste d'outils réglementaire est pré-identifiée. Elle permet enfin de donner à voir aux partenaires en présentant une approche globale et non spécifique sur des sites pré-identifiés à un instant T, facilitant ainsi la lisibilité des actions lors d'éventuelles demandes de financement ou de recherches d'accompagnement ultérieurs.

<b>Avancement 2024</b>	Avril 2024 - adoption de la stratégie foncière en Bureau Communautaire
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en œuvre et suivi de la stratégie foncière
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 200000 € -



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
-

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 67</b>	Réaliser les ABC de la biodiversité à l'échelle intercommunale		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	9 communes du territoire + ANBDD + OFB + ONF + SBV		

## Descriptif

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Caux-Austreberthe souhaite s'inscrire dans cette dynamique en lien avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable,

<b>Avancement 2024</b>	–
<b>Perspectives 2025</b>	Déploiement de la méthodologie de projet des ABC de la biodiversité en 2026
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 25000 € Budget Caux-Austreberthe + Aide Fond vert

Calendrier		Indicateurs
2025		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres de sites identifiées faisant l'objet d'un inventaire Biodiversité Faune Flore</li> </ul>
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 68</b>	S'inscrire dans le Label "Territoire Engagé pour la Nature"		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	9 communes du territoire + ANBDD + OFB + ONF + SBV + entreprises du territoire		

## Descriptif

Toutes les collectivités, quels que soient leurs moyens, leur taille, qu'elles aient déjà mené ou pas des actions en faveur de la biodiversité peuvent accéder à la reconnaissance TEN. C'est la démarche de progrès qui est recherchée.

Le plan d'action doit être structuré autour de 4 axes :

1. Améliorer ses connaissances sur l'état de la biodiversité du territoire
2. Prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire
3. Gérer, préserver et restaurer les continuités écologiques, les milieux naturels et la biodiversité locale
4. Mobiliser les acteurs du territoire sur les sujets en lien avec la biodiversité

Au regard des actions d'ores et déjà menées par l'EPCI, Caux-Austreberthe, après échanges avec les services de l'ANBDD, peut proposer une candidature qui sera retenue.

En effet, au travers de ses documents stratégiques (PLUI, PCAET), mais également via sa compétence GEMA et PI, déléguée au Syndicat de Bassin Versant et les actions plus structurelles d'aménagement et de développement du territoire, Caux-Austreberthe pourra rédiger un programme d'action sur les 3 prochaines années permettant d'être retenue Territoire Engagé pour la Nature.

<b>Avancement 2024</b>	Avis favorable des élus en décembre 2024
<b>Perspectives 2025</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture de l'appel à candidature début mars 2025 – arrêt septembre 2025</li> <li>• Proposition d'écrire la candidature entre janvier et avril 2025 avec un accompagnement possible de l'ANBDD par leur stagiaire pour formaliser la candidature de Caux-Austreberthe</li> </ul>
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP



Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 €  
Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'actions menées et suivi dans le cadre de la candidature TEN</li></ul>



<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 69</b>	Créer d'une micro-forêt selon la méthode Miyawaki		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	ANBDD + OFB		

**Descriptif**

Caux-Austreberthe souhaite créer un espaces arboré dense sur le principe de la méthode Miyawaki qui préconise de planter de façon très dense 3 arbres en moyenne par mètre carré et d'associer dans chaque mètre carré chacune des trois strates d'une forêt naturelle : arbuste, arbre de taille moyenne, grand arbre. Le lieu choisi se situe à proximité du complexe aquatique, entre la future piste cyclable et le futur Centre de permis poids lourds amenant à termes une barrière paysagère en entrée d'agglomération.

<b>Avancement 2024</b>	Choix de la localisation du lieu d'implantation de la foret dense
<b>Perspectives 2025</b>	Etude et choix des espèces à déployer en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Bailleul.
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestataires de services (pépinieristes, ...) Coût prévisionnel pour la CCCA : 5000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
• Nombre de plants au m2

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 70</b>	Réaliser un état des lieux des forêts publiques et privés et lancer une mobilisation autour des enjeux de préservation		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes du territoire, propriétaires privés, Union régionale des collectivités forestières de Normandie, ONF, OFB, ANBDD, fédérations de chasse et de pêche, fédération de loisirs VTT, Fédération de randonneurs, ...		

## Descriptif

Afin de renforcer le stockage carbone et de prévenir l'adaptation des bois et forêts du territoire au regard des effets du changement climatique sur les boisements et leur évolution, Caux-Austreberthe souhaite créer un Comité Bois et Forêt réunissant les propriétaires forestiers publics et privés et les organismes référents (ONF, OFB, ANBDD, URCOFOR, fédération de chasse et de pêche...) dans une perspective de préservation de ces espaces.

<b>Avancement 2024</b>	–
<b>Perspectives 2025</b>	Proposition et validation des élus (délibération) pour la création du Comité Bois et Forêts
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de réception Coût prévisionnel pour la CCCA : 100 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires mobilisés</li> <li>• Nombre d'hectares concernés par le Comité Bois et Forêt</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 71</b>	Mener des opérations de plantations d'arbres - Objectif 10 000 arbres - Gestion et remplacement des arbres malades		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes du territoire, propriétaires privés, URCOFOR, ONF, OFB, ANBDD,		
<b>Descriptif</b>			
Caux-Austreberthe souhaite en partenariat avec les 9 communes du territoire mener une opération de plantation d'arbres adaptés aux effets du changements climatique et pouvoir également remplacement les arbres identifiés comme malades (exemple : Bouville avec 20 arbres environ et un projet de replantation de 10 arbres)			
<b>Avancement 2024</b>	-		
<b>Perspectives 2025</b>	le Label Territoire engagé pour la Nature permettra une mobilisation des communes du territoire et des propriétaires forestiers pour les orienter et les guider dans la surveillance des arbres malades et leur remplacement et assurer une politique de boisem		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 € Budget de Caux-Austreberthe		
<b>Calendrier</b>		<b>Indicateurs</b>	
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de communes mobilisés</li> <li>• Nombre de parcelles identifiées pour accueillir des boisements</li> </ul>	
2026	X		
2027	X		
2028 - 2030	X		

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 72</b>	Promouvoir la Gestion différenciée des Espaces verts auprès des communes du territoire et acteurs économiques		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes du territoire, Entreprises, ANBDD, FREDON, ...		
<b>Descriptif</b>			
<p>La gestion différenciée des espaces verts est une démarche qui vise à adapter l'entretien et l'aménagement des espaces et des milieux selon leurs caractéristiques et leurs usages, dans un objectif de préservation de la biodiversité et de réduction des impacts environnementaux.</p> <p>Cette démarche qui repose sur une analyse fine du territoire, permet d'identifier les différents types d'espaces verts (parcs, jardins, bords de cours d'eau, friches, etc.) et de définir pour chacun un niveau d'intervention adapté.</p> <p>Caux-Austreberthe met déjà en œuvre la gestion différenciée sur le site de son hôtel communautaire. Plusieurs communes du territoire ont adopté ce mode de gestion. Il s'agira d'orienter les communes et pour communiquer et faciliter l'acceptation et la promotion de cette gestion par et pour les habitants et les entreprises.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	-		
<b>Perspectives 2025</b>	Valoriser et communiquer sur les espaces en gestion différenciée		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Service Aménagement Durable du Territoire		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication (gazette intercommunale et communale, ...) Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 € Budget de Caux-Austreberthe + Budget des Communes		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de m2 / hectares en gestion différenciée sur le territoire</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 73</b>	Suivre et favoriser le retour d'expérience de l'étude de renaturation du centre ville de Barentin		
<b>Pilote</b>	SBV Austreberthe - Saffimbec	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Ville de Barentin + Caux-Austreberthe + CEREMA		

## Descriptif

Suivre et appuyer techniquement l'étude de renaturation sur la commune de Barentin : Cette étude devra conduire à des propositions concrètes d'aménagement de renaturation sur les périmètres suivants : parking des arrière-cours, place de la libération, parking de la place du commandant Duboc, allée de Coubertin, anciens terrains de tennis derrière le stade Georges Badin, cours Jeanne d'Arc et cours de l'Austreberthe (entre les bâtiments de service Culture et la Médiathèque), berges de l'Austreberthe (de la rue Thomas Corneille au Stade municipal G Badin),

<b>Avancement 2024</b>	Son lancement est prévu mi avril 2024.
<b>Perspectives 2025</b>	Suivi de l'étude et suivi de la mise en œuvre
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget du SBV

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de site faisant l'objet d'une désimperméabilisation</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 74</b>	Encourager les communes à la renaturation des espaces publics		
<b>Pilote</b>	SBV Austreberthe - Saffimbec	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Ville de Barentin + Caux-Austreberthe + CEREMA		

## Descriptif

Caux-Austreberthe souhaite communiquer sur le retour d'expérience de la renaturation de la ville de Barentin vers les 8 autres communes du territoire.

<b>Avancement 2024</b>	Son lancement est prévu mi avril 2024.
<b>Perspectives 2025</b>	Suivi de l'étude et suivi de la mise en œuvre
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget du SBV

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de site faisant l'objet d'une désimperméabilisation</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 75</b>	Appliquer le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) pour limiter l'impact sur la biodiversité		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire
<b>Partenaires</b>	Communes, DREAL, CEREMA		

## Descriptif

Depuis la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, le RLP(i), adopté par Caux-Austreberthe en 2022, s'inscrit dans un objectif de qualité du cadre de vie. Elle vise à réduire l'impact des panneaux publicitaires dans l'espace public à travers notamment une diminution du nombre de dispositifs, une réduction des formats ou encore des règles de limitation des nuisances lumineuses dans un contexte de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité nocturne facilitant ainsi le développement de la Trame Noire,

<b>Avancement 2024</b>	—
<b>Perspectives 2025</b>	Promotion des actions de réduction des enseignes commerciales lumineuses nocturne et numérique
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• Nombre d'enseignes participants à une opération d'extinction des enseignes lumineuses
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.4</b>	<b>Renforcer la séquestration carbone et les actions de préservation de biodiversité</b>		
<b>Action n° 76</b>	Poursuivre la Restauration des Continuité Ecologique en partenariat avec le Syndicat de Bassin Versant		
<b>Pilote</b>	SBV Austreberthe - Saffimbec	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, Communes, propriétaires de berges, ...		

## Descriptif

Depuis 2022 et suite à sa fusion avec le Syndicat de Rivières de l'Austreberthe (SIRAS), le SMBVAS exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) sur les cours d'eau du territoire.

Les missions assurées pour la gestion des rivières sont :

- L'entretien durable des cours d'eau dont l'enlèvement d'embâcles potentiellement dangereux
- Les travaux de restauration des cours d'eau et le rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire
- La gestion et la valorisation des zones humides et des zones d'expansion des crues
- La sensibilisation des riverains aux bons gestes d'entretien des berges et réalisation d'action de pédagogie et de communication auprès du grand public et des scolaires
- Le suivi de la qualité de l'eau et des populations piscicoles
- L'accompagnement des porteurs de projets en bordure de cours d'eau pour intégrer la valorisation des milieux et la résilience face au risque d'inondation.

<b>Avancement 2024</b>	Restauration des continuités écologiques assurées depuis de nombreuses années et renforcée par la GEMAPI
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite du programme de Restauration des Continuité Ecologique
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestataire Travaux Coût prévisionnel pour la CCCA : 350000 € Budget du SBV + Budget de Caux-Austreberthe (GEMAPI)



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'ouvrages effacé</li><li>• Nombre de mètres linéaires restaurés écologiquement</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.5</b>	<b>Soutenir la sobriété hydrique et préserver la qualité de la ressource en eau</b>		
<b>Action n° 77</b>	Mettre en œuvre le projet PRIAME (Priorisation des Aménagements de bétoires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	BRGM + Agence de l'Eau Seine Normandie + Université Rouen Normandie + AREAS		

## Descriptif

En 2023, un stage a permis d'identifier 129 bétoires actives sur l'ensemble du territoire du Bassin d'Alimentation de Captage. Malgré cet inventaire des points d'infiltration préférentielle, la connaissance du fonctionnement hydrologique du BAC de Limésy reste faible : il y a eu peu de traçages de bétoire et un suivi périodique n'est en place que depuis 2 ans. Les actions de protection de la ressource en eau souterraine seraient plus efficaces avec une meilleure connaissance des dynamiques hydrologiques. Dans ce contexte, la Communauté de communes a intégré le programme de recherche de Priorisation des Aménagements de bétoires et de Modélisation des impacts sur la ressource en Eau (PRIAME) en 2021. Ce projet est mené par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), l'Université de Rouen et l'Association de recherche sur le Ruissellement, l'Erosion et l'Aménagement du Sol (AREAS). Ce projet sur 3 ans (2021-2023 et renouvelé pour 2024-2026) a permis de développer et paramétrer des outils de modélisation des flux hydro sédimentaires.

<b>Avancement 2024</b>	2 traçages de bétoires effectués en 2024
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite du programme PRIAM
<b>Moyens humains</b>	Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture + Directeur Transition Ecologique + Responsable Eau et Assainissement



## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Prestation Université  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 350000 €  
Budget de Caux-Austreberthe + Aide de l'AESN

## Calendrier

2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

## Indicateurs

- Nombre de traçage effectués
- Nombre de bétouilles recensées

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.5</b>	<b>Soutenir la sobriété hydrique et préserver la qualité de la ressource en eau</b>		
<b>Action n° 78</b>	poursuivre le 3ème programme d'action du BAC intégrant la stratégie TERR'EAU		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Présidente Aménagement durable du territoire / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Agence de l'Eau Seine Normandie + Chambre d'Agricultures + DDTM, Exploitation agricoles		

## Descriptif

La stratégie Eau sera le support du 3ème programme d'actions qui fera l'objet d'un arrêté préfectoral et du Contrat Territorial Eau et Climat que souhaite mettre en place l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de son 11ème programme.

Par délibération du 17 décembre 2020, les élus de Caux-Austreberthe ont acté les enjeux suivants sur le BAC :

de Limésy : Nitrates : Maintenir le taux actuel (moyenne de 35mg/l) / Produits phytosanitaires : Absence de dépassement de seuils d'alerte et limiter l'effet cocktail / Turbidité : Absence de colmatage du dispositif de traitement de la station de traitement regroupés autour de 4 axes :

- Axe 1 : Aménager durablement en priorisant avec notamment l'élaboration d'une stratégie foncière mettant en lien une propriété et un usage du sol compatible avec la protection du captage,
- Axe 2 : Favoriser la transition vers des pratiques et systèmes compatibles avec la ressource en eau en développant les 3 piliers suivants ; TECHNIQUE, ECONOMIQUE et SOCIOLOGIQUE
- Axe 3 : Instaurer une dynamique territoriale en créant un dialogue et en intégrant la protection de la ressource en eau dans les projets structurants de la Communauté de communes.
- Axe 4 : Acquérir une meilleure connaissance du territoire pour mieux adapter les solutions au contexte local

<b>Avancement 2024</b>	Animation BAC dans son ensemble - début du 3ème programme d'actions (CODERST en avril 2024)
<b>Perspectives 2025</b>	Définition d'une nouvelle stratégie TERR'EAU dans le cadre du 12 ème programme de l'AESN pour intégrer le volet quantitatif de l'eau



## Moyens humains

Service Aménagement Durable du Territoire + Chargée de mission Eau et Agriculture

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestations pour les actions de communication, partenariales, Terrain, ...  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 500000 €  
Budget de Caux-Austreberthe (investissement et fonctionnement) + Aide de l'AESN

## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	

## Indicateurs

- Nombre de dépassement de seuils d'alerte de pesticides ou turbidité

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>
<b>Sous-Axe 2.5</b>	<b>Soutenir la sobriété hydrique et préserver la qualité de la ressource en eau</b>
<b>Action n° 79</b>	Mettre en œuvre des actions autour de la réutilisation de l'eau (Bains de l'Austreberthe, STEP, bâtiments intercommunaux et communaux)
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe <b>Elu pilote</b> Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Communes, Délégataire Assainissement, ARS,
<b>Descriptif</b>	
<p>La piscine des Bains de L'Austreberthe est équipée d'un système d'ultrafiltration qui permet la réutilisation d'une partie des eaux de filtration des bassins.</p> <p>Les bassins sont aujourd'hui vidangés une fois par an, en hiver, autour de Noel lors de l'arrêt technique. Cela représente un volume total de 965 m3 ( Bassin ludique : 140 m3 ; bassin apprentissage : 150 m3 ; et bassin sportif : 675 m3.)</p> <p>Cette eau est rejetée au réseau d'eaux usées, et traitée à la station d'épuration ou elle est enfin restituée dans l'Austreberthe. Les communes de Pavilly et Barentin et le délégataire en assainissement pourraient utiliser une partie de cette eau récupérée pour l'arrosage ou lors des lavages de voirie ou curages de réseau.</p>	
<b>Avancement 2024</b>	Etudes en cours sur les solutions de stockage de l'eau récupérée et sa distribution - en attente des évolutions réglementaires
<b>Perspectives 2025</b>	Inscrire au budget supplémentaire la réalisation de l'opération de réutilisation des eaux de vidange de la piscine.
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Directeur Complexe Aquatique + Responsable Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestations pour les actions de travaux (bassin) et de distribution Coût prévisionnel pour la CCCA : 70000 € Budget de Caux-Austreberthe + Budget annexe du Complexe Aquatique



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de litres d'eau de vidange récupérés et distribués</li></ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.5</b>	<b>Soutenir la sobriété hydrique et préserver la qualité de la ressource en eau</b>		
<b>Action n° 80</b>	Mener le Programme de Sobriété Eau (expérimentation télérelève sur le quartier Boeldieu, Recherches canines de fuites, renforcer l'efficacité des réseaux, agir sur le patrimoine public de l'EPCI et des communes)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Délégué Eau, Communes		

## Descriptif

Dans le cadre de la planification écologique, le plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau a pour objectif de garantir de l'eau pour tous, de qualité et des écosystèmes préservés. Ses 53 mesures visent à répondre à trois enjeux majeurs : sobriété des usages, qualité et disponibilité de la ressource. Ce plan permet également d'améliorer la réponse face aux crises de sécheresse. Les objectifs à atteindre en accord avec le Plan Eau de l'État sont les suivants : -10% d'eau prélevée d'ici 2030 par rapport à 2019 / + 10% d'eau réutilisée d'ici 2027

Dans ce contexte, l'EPCI a décidé de structurer une dynamique collective par la création d'un Plan d'actions sur la sobriété hydrique, qui s'appuie notamment sur la signature de la Charte Eco d'eau proposée par Veolia, reconnue par le Gouvernement via le marqueur « Chaque geste compte. Préservons nos ressources. » et qui appuiera la démarche grâce aux outils de communication proposés et Le Défi Sobriété -10 % Eau de l'Association AMORCE, sur lequel la structure a répondu favorablement. Ce défi va permettre de mobiliser les élus et agents de l'intercommunalité et des communes-membres pour relever ce défi.

1. LA MISE EN PLACE D'UN QUARTIER EXPÉRIMENTAL SUR LE SECTEUR DE BOIELDIEU
2. INFORMER / ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER POUR AGIR VERS LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE
3. L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DU RÉSEAU D'EAU
4. AGIR SUR SON PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

<b>Avancement 2024</b>	Lancement du Plan Sobriété Eau le 30 novembre 2024 + signature de la Charte Eco d'Eau + avenant à la DSP pour la mise en place du quartier expérimental, recherche de fuites canines, travaux sur les réseaux, action sur le patrimoine public
------------------------	--

<b>Perspectives 2025</b>	Démarrage de l'accompagnement des familles (expérimentation télérelève dans le quartier boeldieu + distribution Kits Hydro-économiques, recherche de fuites
--------------------------	---



**canines en février 2025, travaux sur les réseaux (études), action sur le patrimoine public**

canines en février 2025, travaux sur les réseaux (études), action sur le patrimoine public

**Moyens humains**

Directeur Transition Ecologique Responsable Service Eau et Assainissement

**Budget**

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + Avenant à la DSP Eau + action de communication  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 180000 €  
Budget de Eau de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de compteurs posés en télérelève</li> <li>• Nombre de familles accompagnés</li> <li>• Nombre de mètre linéaires de réseaux améliorés</li> <li>• Nombre de fuites détectées par les chiens renifleurs,</li> </ul>

<b>Axe 2</b>	<b>Résilience et biodiversité</b>		
<b>Sous-Axe 2.5</b>	<b>Soutenir la sobriété hydrique et préserver la qualité de la ressource en eau</b>		
<b>Action n° 81</b>	Mener une étude sur la tarification sociale et environnementale		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial / Vice-Président au Cycle de l'eau
<b>Partenaires</b>	Bureau d'étude CITEXIA		
<b>Descriptif</b>			
<p>Dans la perspective du renouvellement du contrat de DSP Eau (fin au 31 mars 2026), les élus souhaitent étudier et objectiver sur la mise en œuvre d'une tarification environnementale de l'eau. Aujourd'hui, on compte en moyenne 90 m3 consommés par chaque abonné, mais derrière cette moyenne se cache une grande diversité d'usages, du ménage d'1 personne consommant 30 m3 dans un petit appartement, à une grande industrie agroalimentaire. A ces abonnés est appliqué une grille tarifaire « simple » : un abonnement eau et un abonnement assainissement, et un montant variable par m3.</p> <p>Pour répondre à ces enjeux, la collectivité souhaite recourir aux services d'un cabinet spécialisé en stratégie de tarification et d'usages des services publics.</p> <p>L'accompagnement est structuré par :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.Présentation aux élus des différents dispositifs de tarification ou d'aides sociales qui peuvent être mis en œuvre par le service de l'eau pour réduire la précarité. L'enjeu sera de mettre en évidence l'efficacité des dispositifs ainsi que les clés de réussites de leur mise en œuvre.</li> <li>2.Analyser comparative de 5 retours d'expérience pour présenter les forces et les limites de chaque dispositif : avec estimation du cout de gestion du dispositif et une estimation du montant des aides à verser intégré à la prospective budgétaire.</li> <li>3.Finalisation du dispositif sur la base des données transmises par les partenaires sociaux</li> </ol>			
<b>Avancement 2024</b>	Démarrage de l'étude en septembre 2024 avec un rendu du diagnostic et usages en décembre 2024		
<b>Perspectives 2025</b>	hypothèse de création de grilles tarifaires adaptée au contexte de sobriété Eau dans une logique de tarification progressive		



## Moyens humains

Directeur Transition Ecologique Responsable Service Eau et Assainissement

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + cout de la prestation de service  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 28125 €  
Budget de Eau de Caux-Austreberthe

### Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

### Indicateurs

- Nombre de paliers progressifs mis en place au sein de la tarification Eau

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.1</b>	<b>Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets</b>		
<b>Action n° 82</b>	Poursuivre les actions du Plan Local de Prévention des Déchets et Assimilés (PLPDMA)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Collecte et traitement des déchets
<b>Partenaires</b>	SMEDAR, ADEME,		

## Descriptif

Depuis 2020, Caux-Austreberthe s'est engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse vers le « Zéro Déchet ». Cette politique de transition écologique et solidaire passe par l'accompagnement des habitants et la modification des comportements. L'adoption du PLPDMA le 15 avril 2021 après enquête publique est une étape dans la politique générale de transition engagée par le territoire.

Le plan d'action pluriannuel du PLPDMA possède un axe transversal de pilotage et de gouvernance réuni au sein de la commission consultative d'évaluation et de suivi puis s'articule concrètement autour de 8 axes thématiques de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et de 24 fiches actions.

- Axe 1 : Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets
- Axe 2 : Être exemplaire en matière de prévention des déchets
- Axe 3 : Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets
- Axe 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Axe 5 : Augmenter la durée de vie des produits
- Axe 6 : Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation éco-responsable
- Axe 7 : Réduire les déchets du BTP
- Axe 8 : Mettre en place des instruments économiques

<b>Avancement 2024</b>	Au 1er janvier 2024, 18 actions sur 24 ont été déployées + création d'un poste de chargé de mission Prévention dont : ☑ 4 600 foyers seront dotés de composteurs individuels et échanges avec les écoles, collèges et Lycée pour la gestion de leur biodéchet
<b>Perspectives 2025</b>	Accélération des actions de prévention et de réduction des déchets à la source



## Moyens humains

Responsable Service Prévention et Gestion des déchets + Chargée de mission  
Prévention des déchets + Directeur Transition Ecologique

## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 60000 €  
Budget Annexe Ordures Ménagères

### Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

### Indicateurs

- Nombre d'actions de prévention réalisées / an
- Nombre de personnes sensibilisés ou concernées par les actions du PLPDMA
- Nombre de familles concernés par les opérations cibles (Caux-Cottes, mulching, composteurs, ...)

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.1</b>	<b>Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets</b>		
<b>Action n° 83</b>	Poursuivre le dialogue avec les professionnels dans le cadre de la Redevance Spéciale pour réduire la production de déchets		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Collecte et traitement des déchets
<b>Partenaires</b>	SMEDAR, ADEME, professionnels producteurs de déchets		
<b>Descriptif</b>			
<p>Dans le cadre de son engagement en faveur de la réduction de la production de déchets et de l'amélioration du tri des déchets valorisables, la Redevance spéciale a été instaurée par délibération n°04 en date du 18/12/2023 afin de financer la gestion des déchets assimilés aux déchets ménagers à compter du 01/07/2024. La facturation prend effet au 05/07/2024. La redevance spéciale s'applique aux établissements publics et administrations, ainsi qu'aux activités professionnelles – entreprises, artisans, commerçants – qui bénéficient du service public de collecte et de traitement des déchets assimilés aux déchets ménagers sur le territoire de la Collectivité. La redevance spéciale est calculée en fonction de l'importance du service rendu, notamment de la quantité des déchets gérés.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Recensement et signature des conventions de collecte avec les professionnels concernés		
<b>Perspectives 2025</b>	poursuite du dialogue avec les professionnels dans le cadre de la mise en place et du recouvrement de la Redevance Spéciale,		
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Prévention et Gestion des déchets + Chef d'exploitation + Chargée de mission Prévention des déchets + Directeur Transition Ecologique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget Annexe Ordures Ménagères		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de professionnels concernés par la Redevance Spéciale</li><li>• Nombre de tonnes collectés auprès des professionnels</li></ul>

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.1</b>	<b>Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets</b>		
<b>Action n° 84</b>	Poursuivre l'optimisation des tournées de collecte des déchets afin de réduire ses émissions carbone		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Collecte et traitement des déchets
<b>Partenaires</b>	Prestataire de Service - CLS		

## Descriptif

Dans le cadre de l'exploitation du service prévention et gestion, Caux-Austreberthe souhaite optimiser les tournées de collecte des OMR, DMR et Biodéchets pour limiter les émissions carbone du service. Cette optimisation passe par la mise en place de la géolocalisation des bennes,

<b>Avancement 2024</b>	Optimisation des tournées de collecte dans le cadre du passage toutes les deux semaines de la collecte des OMR dans le cadre du déploiement des solutions de gestion à la source des biodéchets + mise en place de la géolocalisation opérationnelle début seco
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite de l'optimisation des tournées suite à la mise en place de la géolocalisation et des points de collecte biodéchet
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Prévention et Gestion des déchets + Chef d'exploitation + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation de service géolocalisation + dotation de bacs (redimensionnement) Coût prévisionnel pour la CCCA : 60000 € Budget Annexe Ordures Ménagères

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• % de gains sur le gasoil consommé (possibilité de le mesurer en émissions carbone)</li> </ul>



<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.1</b>	<b>Mettre en œuvre la stratégie de prévention et de gestion des déchets</b>		
<b>Action n° 85</b>	Poursuivre le déploiement du Tri à la source des biodéchets		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Collecte et traitement des déchets
<b>Partenaires</b>	SMEDAR, ADEME, AXIBIO		

**Descriptif**

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe a été lauréate d'un appel à projets porté par l'ADEME et la région en novembre 2021 sur une expérimentation de collecte des déchets alimentaires en apports volontaires, L'objectif est de proposer une expérimentation sur 400 ménages potentiels répartis dans deux communes : Barentin et Pavilly. La collecte est faite sur 5 points d'apports volontaires. Un plan de déploiement de 50 PAV est prévue en 2025.

<b>Avancement 2024</b>	Définition du Plan de Déploiement des Points d'apports Volontaires (PAV) sur le territoire avec les partenaires (Communes, Bailleurs)
<b>Perspectives 2025</b>	livraison et déploiement de 50 PAV sur le territoire
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Prévention et Gestion des déchets + Chef d'exploitation + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation de fourniture des PAV et bioeaux + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 200000 € Budget Annexe Ordures Ménagères + Recettes ADEME Fond Vert (77500 €)

<b>Calendrier</b>	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

<b>Indicateurs</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cartes d'accès distribués aux habitants</li> <li>• Nombre de tonnage de biodéchets collectés,</li> </ul>



<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.2</b>	<b>Favoriser le développement d'un Tourisme durable</b>		
<b>Action n° 86</b>	<b>Poursuite du déploiement des chemins de randonnée</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseiller Délégué au Tourisme
<b>Partenaires</b>	Département, fédération de randonneurs		

**Descriptif**

Dans le cadre de son développement des loisirs de plein air, la Communauté de Communes Caux-Austreberthe a récemment inscrit plusieurs nouveaux itinéraires de randonnée au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Ces sentiers, disponibles sur l'application Cirkwi, permettent de découvrir les trésors naturels et culturels du territoire tout en favorisant une pratique sportive respectueuse de l'environnement.

<b>Avancement 2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation des 2 principaux chemins de randonnées ( 2*25 km) traversant l'ensemble des communes du territoire + définition de s 5 autres chemins de randonnées</li> <li>• Inauguration du 1er chemin de randonnée en octobre 2024</li> </ul>
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en place des 5 autres chemins de randonnées dès la validation et inscription dans le PDESI du Département
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Responsable Technique + Chargée de mission attractivité territoriale des communes rurales
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation d'aménagement + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 150000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre de kilomètres proposés par les chemins de randonnées



<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.2</b>	<b>Favoriser le développement d'un Tourisme durable</b>		
<b>Action n° 87</b>	<b>Critérisation de l'Appel à Projet "Hébergements Touristiques" au regard des enjeux énergétiques et Biodiversité</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseiller Délégué au Tourisme
<b>Partenaires</b>	Seine-Maritime Attractivité		

## Descriptif

Caux-Austreberthe propose de soutenir 3 projets d'hébergements touristiques (gîtes ou chambres d'hôtes) en offrant une aide financière en couvrant jusqu'à 30% des travaux intégrant également les enjeux de préservation de l'environnement (fournitures et produits locaux, promotion des circuits-courts, ...)

<b>Avancement 2024</b>	Mise en place de l'Appel à projet en avril 2024
<b>Perspectives 2025</b>	accompagnement de 3 projets touristiques
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Chargée de mission attractivité territoriale des communes rurales
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets soutenus dans le cadre de l'Appel à projets</li> </ul>

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.2</b>	<b>Favoriser le développement d'un Tourisme durable</b>		
<b>Action n° 88</b>	<b>Mettre en place une charte de l'évènement responsable</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président aux Sports / Conseiller Délégué au Tourisme
<b>Partenaires</b>	Communes, associations locales		

## Descriptif

La « Charte des manifestations durables et écoresponsables » sera un outil mis à disposition des organisateurs d'événements souhaitant mettre en œuvre une démarche de développement durable, cohérente avec la politique de Caux-Austreberthe et présente les bonnes pratiques pour aider à mieux à intégrer les manifestation dans des pratiques durables et respectueuses des sites et du patrimoine naturel et paysager et de favoriser le circuit court pour promouvoir l'économie local du territoire

<b>Avancement 2024</b>	–
<b>Perspectives 2025</b>	Ecriture de la Charte de l'évènement Eco-responsable
<b>Moyens humains</b>	Responsable du Service Communication
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre de manifestations signataires de la Charte

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.2</b>	<b>Favoriser le développement d'un Tourisme durable</b>		
<b>Action n° 89</b>	Déployer la feuille de route "touristique" pour en maîtriser le développement		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseiller Délégué au Tourisme
<b>Partenaires</b>	Acteurs touristiques, Seine-Maritime-Attractivité, Communes, associations locales		
<b>Descriptif</b>			
Afin de maîtriser le développement touristiques , l'enjeu est de formaliser une stratégie de développement touristique afin d'encadrer l'appui des acteurs touristiques et de formaliser l'organisation d'évènements / Festivals comme par exemple le Festival Inspire.			
<b>Avancement 2024</b>	Echanges au sein du Groupe de travail 2lus/Agents "Tourisme" pour poser les bases de la feuille touristiques - Organisation du Festival Inspire en 2022-0223-2024,		
<b>Perspectives 2025</b>	Formalisation de la feuille de route Touristique		
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de Caux-Austreberthe		

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Édition de la feuille de route Touristique et publication

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.2</b>	<b>Favoriser le développement d'un Tourisme durable</b>		
<b>Action n° 90</b>	Créer une aire d'accueil pour Camping-Car respectueuse de l'environnement		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseiller Délégué au Tourisme
<b>Partenaires</b>	Pavilly, prestataire de gestion de l'aire d'accueil		
<b>Descriptif</b>			
<p>L'objectif est de créer une aire d'accueil de camping-car sur Pavilly comprenant entre 7 et 8 places. Ceci aura pour incidence d'attirer des touristes campings-caristes qui pourront ensuite visiter, consommer (commerces de bouche, supérettes, cafés/restaurants) sur le territoire et ainsi permettre des retombées économiques. Cet aire d'accueil intégrera la gestion des aspects environnementaux (gestion des déchets, gestion de l'eau, gestion e l'assainissement, infiltration des eaux pluviales à la parcelle, ...). L'objectif est de pouvoir maîtriser et de centraliser l'accueil des camping-cars au lieu que ces derniers s'installent sur des lieux non maîtrisés.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Définition du projet d'aire de camping-car - échanges avec la Ville de Pavilly pour la localisation de la parcelle - faisabilité technique et mode de gestion (Convention d'occupation, DSP, ...)		
<b>Perspectives 2025</b>	Création de l'aire (travaux, ...) et mise en place de la gestion (signature de la convention d'occupation, recrutement du prestataire pour la gestion, ...).		
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Responsable Service Technique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + coût de la prestation de gestion + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 100000 € Budget de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de camping-cars utilisant l'aire d'accueil par année</li></ul>



**Axe 3** **Vers une économie décarbonée**

**Sous-Axe 3.2** **Favoriser le développement d'un Tourisme durable**

**Action n° 91** **Appuyer la création d'aire de camping-car dans les exploitations agricoles et favoriser le lien entre tourisme et agriculture**

**Pilote** Caux-Austreberthe **Elu pilote** Vice-Président Développement économique / Conseiller Délégué au Tourisme

**Partenaires** Communes du territoire, Chambre d'agriculture, Seine-Maritime-Attractivité

**Descriptif**

L'accueil de camping-cars sur une exploitation présente de nombreux avantages : complément de revenu, nouveau débouché, diversification ou encore aide à la commune et permet de concourir à une économie locale et d'orienter le tourisme vers un tourisme durable (respect de la biodiversité, ...). L'enjeu pour Caux-Austreberthe est de favoriser la labellisation de ces espaces afin d'encadrer leur développement et favoriser leur développement.

**Avancement 2024** Echanges au sein du Groupe de travail tourisme sur la mise en place et le développement des aires d'accueil au sein des fermes

**Perspectives 2025** définition de l'appui par Caux-Austreberthe pour le développement des aires d'accueil

**Moyens humains** Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Responsable Service Technique

**Budget** Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 €  
Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'aire d'accueil créées au sein des fermes par année

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.3</b>	<b>Poursuivre la transition des acteurs économiques</b>		
<b>Action n° 92</b>	Inciter les acteurs économiques à intégrer l'économie circulaire et de la fonctionnalité dans leur investissement et fonctionnement		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ADEME, Chambre de Commerce et d'Industrie, Industries du territoire,		
<b>Descriptif</b>			
<p>Caux-Austreberthe souhaite mobiliser les entreprises du territoire (notamment les industries) autour de l'Economie circulaire autour des 7 piliers de l'économie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'approvisionnement durable, la prise en compte de l'impact de l'extraction et de l'exploitation des ressources) ;</li> <li>- l'éco-conception ;</li> <li>- l'économie de la fonctionnalité, le fait de vendre une performance et de privilégier l'usage sur la possession d'un bien ;</li> <li>- l'écologie de l'industrie et du territoire, c'est-à-dire la mutualisation des flux (matières, énergie, infrastructures) afin d'optimiser l'utilisation des ressources ;</li> <li>- la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage grâce à la réparation, la seconde main, le don et la réutilisation ; la gestion des déchets et l'amélioration de la prévention,</li> <li>- le développement du recyclage et l'utilisation de matières provenant des déchets.</li> </ul>			
<b>Avancement 2024</b>	Action identifiée au sein du Volet Economie Circulaire du Label TETE		
<b>Perspectives 2025</b>	Déployer les enjeux de l'Economie Circulaire au sein des animations des associations d'entreprises		
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Directeur Transition Ecologique		



## Budget

Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 €  
Budget de Caux-Austreberthe

## Calendrier

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

## Indicateurs

- Nombre d'entreprises mobilisées pour intégrer l'EC
- Nombre d'entreprises intégrant un des 7 piliers de l'EC

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.3</b>	<b>Poursuivre la transition des acteurs économiques</b>		
<b>Action n° 93</b>	Bonification environnementale des aides à l'immobilier d'entreprise conditionnée à la mise en place d'investissement dans la sobriété et dans les économies d'énergie.		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Département, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat		
<b>Descriptif</b>			
<p>Le Département et la Communauté de communes contribuent à l'investissement immobilier des entreprises. L'aide cumulée représente 12,5% et peut atteindre 80.000€.</p> <p>Depuis juillet 2023, une bonification environnementale de 2.5% portant l'aide totale à 15% est accordée aux entrepreneurs qui vont au-delà des obligations légales en matière environnementale sur les thèmes suivants : Production d'énergies renouvelables / Matériaux biosourcés / Borne électrique de recharge de véhicules / Appel à nue entreprise d'insertion ou de l'ESS pour la construction ou la rénovation du bâtiment</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Bilan 2024 :		
<b>Perspectives 2025</b>	Perspectives 2025 :		
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Directeur Transition Ecologique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 60000 € Budget de Caux-Austreberthe		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre d'entreprises accompagnées</li></ul>



**Axe 3** **Vers une économie décarbonée**

**Sous-Axe 3.3** **Poursuivre la transition des acteurs économiques**

**Action n° 94** **Impulsion Boutique - intégration des enjeux Climat-Air-Energie dans les dossiers de candidatures des commerçants**

<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
---------------	-------------------	-------------------	---

**Partenaires** Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat

**Descriptif**

Le commerce constitue un des enjeux majeurs de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) qui vise à renforcer l'attractivité de notre territoire. Ce dispositif permet, sous conditions, aux commerçants de bénéficier d'un soutien financier pour les travaux qu'ils souhaitent réaliser pour améliorer leur commerce souvent des travaux de rénovation énergétique ou remplacement de l'éclairage.

**Avancement 2024** Bilan 2023 / 2024

**Perspectives 2025** Perspectives 2025 :

**Moyens humains** Responsable Service Attractivité et Développement Economique

**Budget** Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication  
Coût prévisionnel pour la CCCA : 25000 €  
Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre de boutiques accompagnées



<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>
--------------	-------------------------------------

<b>Sous-Axe 3.3</b>	<b>Poursuivre la transition des acteurs économiques</b>
---------------------	---

<b>Action n° 95</b>	<b>Favoriser l'adhésion des artisans au dispositif "éco-défis" en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat</b>
---------------------	--

<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
---------------	-------------------	-------------------	---

<b>Partenaires</b>	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
--------------------	--------------------------------------

<b>Descriptif</b>
-------------------

La marque Eco-Défis® valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable. Caux-Austreberthe soutient les entreprises engagées dans le label éco-défis proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat depuis 2022,

<b>Avancement 2024</b>	10 labellisations et 15 renouvellements
------------------------	---

<b>Perspectives 2025</b>	Perspectives 2025 : poursuivre les labellisation et les renouvellements - possibilité d'intégrer le dispositif VOLTALIS au sein des défis
--------------------------	---

<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique
-----------------------	--

<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de Caux-Austreberthe
---------------	---

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre de commerces accompagnés

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.3</b>	<b>Poursuivre la transition des acteurs économiques</b>		
<b>Action n° 96</b>	<b>Accompagner le déploiement du Projet DECARBERO sur l'usine FERRERO de Villers-Ecalles</b>		
<b>Pilote</b>	Ferrero	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Caux-Austreberthe, ADEME,		
<b>Descriptif</b>			
<p>Le projet DECARBERO porté par FERRERO FRANCE sur son site normand de Villers-Ecalles a pour objectif de réduire les émissions globales de gaz à effet de serre de l'usine de 2 566 tCO2eq/an (calculée par rapport à l'énergie finale consommée), soit une baisse de 38,5% sur le site industriel. Pour cela, l'entreprise ambitionne d'électrifier les chaudières fonctionnant actuellement au gaz naturel et souhaite utiliser un gaz réfrigérant avec un plus faible PRG1 pour plusieurs refroidisseurs utilisés sur ses lignes de production. Avec des travaux prévus sur 3 ans pour un budget de 3,6 M€, le site industriel mettra temporairement en œuvre des procédés de production alternatifs pour éviter d'impacter la quantité et la qualité des produits. Grâce à l'installation d'équipements à plus faible impact carbone, le site français sera pilote dans la stratégie de décarbonation des activités du Groupe FERRERO et contribuera à l'atteinte des objectifs régionaux et nationaux des émissions de gaz à effet de serre à court terme.</p>			
<b>Avancement 2024</b>	Echanges réguliers avec les équipes de Ferrero et les équipes de Caux-Austreberthe + partenaires du Comité partenarial PCAET		
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite des échanges avec les équipes de Ferrero et les équipes de Caux-Austreberthe		
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Directeur Transition Ecologique		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Ferrero		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	

Indicateurs
-

<b>Axe 3</b>	<b>Vers une économie décarbonée</b>		
<b>Sous-Axe 3.3</b>	<b>Poursuivre la transition des acteurs économiques</b>		
<b>Action n° 97</b>	Rencontres Entreprises : Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie dans les programmes d'animation (amélioration de la gestion des déchets (réduction des déchets, Prévention, gestion des biodéchets, cleaning days sur la Zone Commerciale du Mesnil-Roux)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Vice-Président Développement économique / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Club des Entreprises Barentinoise, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat		

## Descriptif

Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie dans les programmes d'animation (amélioration de la gestion des déchets (réduction des déchets, Prévention, gestion des biodéchets, cleaning days sur la Zone Commerciale du Mesnil-Roux)

<b>Avancement 2024</b>	2024 : organisation de clean-day
<b>Perspectives 2025</b>	Organiser des rencontres régulières sur les sujets de la Transition Ecologique et Energétique
<b>Moyens humains</b>	Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 1000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
• Nombre d'entreprises mobilisés

<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.1</b>	<b>Contribuer à l'innovation et l'excellence sur la thématique climat-air-énergie</b>		
<b>Action n° 98</b>	<b>Tendre vers le Label Territoire Engagé Transition Ecologique 2 étoiles (LABEL CAE et EC)</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ADEME + Bureau d'étude Energies Territoire et Développement		

## Descriptif

Une progression dans le label "Territoire Engagé pour la Transition Energétique" - de 1 étoile à 2 étoiles en 2026 :

L'année 2023 a permis de poursuivre les actions menées répondant aux objectifs du label TETE afin d'assurer une progression dans le score ciblé.

L'état des lieux réalisé en 2021 a permis d'atteindre un score de 12 %.

Les années 2022 et 2023 ont permis de poursuivre la mobilisation et le déploiement des actions répondant aux objectifs du label TETE afin d'assurer une progression dans le score ciblé. Ainsi, Caux-Austreberthe a atteint un score de 20 %, soit une progression de 66% entre 2021 et 2023.

L'objectif entre 2023 et 2026 est fixé à 12 % pour arriver à un score de 32 %. Le souhait des élus est d'arriver à 35 % pour obtenir la seconde étoile du Label.

<b>Avancement 2024</b>	Bilan d'avancement février 2024 = 22,5 % / progression 2023 = 2,5 %
<b>Perspectives 2025</b>	Copil d'avancement en Janvier 2025 avec ADEME pour formaliser le rapport d'avancement annuel
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation Bureau d'étude ETD Coût prévisionnel pour la CCCA : 25000 € Budget de Caux-Austreberthe + recettes ADEME COT (300 000 € si atteinte de la progression au sein du Label TETE + 75 000 € si atteinte des indicateurs de Sobriété)



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de progression au sein du Label</li><li>• Atteinte des indicateurs de Sobriété</li></ul>



<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.1</b>	<b>Contribuer à l'innovation et l'excellence sur la thématique climat-air-énergie</b>		
<b>Action n° 99</b>	Accompagnement des communes et Eco-conditionnalité du Fond de Dotation des Communes		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Président / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes		

## Descriptif

Caux-Austreberthe souhaite inscrire dans les fonds de concours versés aux communes des critères d'atteinte d'objectifs liés à la Transition Ecologique sous forme d'éco-conditionné en lien avec les politiques publiques de l'EPCI (PCAET, égalité Femme-Homme, ...) permettant ainsi d'accompagner les communes dans le financement des défis environnementaux,

<b>Avancement 2024</b>	-
<b>Perspectives 2025</b>	Groupe de travail interne élus et agents pour poser les orientations souhaitées pour intégrer une éco-conditionné des fonds de concours
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>% d'euros versés dans le cadre des fonds de concours présentant des éco-conditionnalités</li> </ul>

<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.2</b>	<b>Communiquer et animer le territoire sur les enjeux Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 100</b>	Poursuivre une communication et animations Climat Air Energie de proximité auprès des habitants et des partenaires (Comité Partenarial Climat-Air-Energie, Fête de la Nature, Défi Toit "SOBRIETE" de l'ADEME, Familles Eco-Exemplaires, ...)		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes, habitants, partenaires, entreprises		
<b>Descriptif</b>			
Caux-Austreberthe souhaite poursuivre ses animations autour des enjeux Climat-Air-Energie auprès des habitants. L'EPCI souhaite notamment développer le concept des "Familles qui expérimentent" comme le Défi Toit de l'ADEME, Expérimentation sur la télérelève au sein de 73 familles du quartier Boeldieu, ...). Par ailleurs, l'EPCI mobilisera régulièrement le Comité Partenarial du PCAET pour le suivi et l'évaluation du PCAET)			
<b>Avancement 2024</b>	Comité partenarial PCAET en Juin et novembre 2024 + Mise en place Quartier expérimental Sobriété Eau en novembre 2024 + Atelier Défi Air avec 18 familles en décembre 2024		
<b>Perspectives 2025</b>	Mise en place du Défi Toit ADEME en septembre 2025 + Comité partenarial PCAET suite à son adoption		
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services + service communication		
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + action de communication Coût prévisionnel pour la CCCA : 30000 € Budget de Caux-Austreberthe (prestation Défi Toit ADEME notamment)		



Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de familles participantes</li></ul>

<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.2</b>	<b>Communiquer et animer le territoire sur les enjeux Climat-Air-Energie</b>		
<b>Action n° 101</b>	Animer et évaluer le Plan Climat-Air-Energie via la plateforme Territoire en Transition de l'ADEME		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Communes, partenaires, entreprises		

## Descriptif

Au-delà du suivi du PCAET avec les partenaires du territoire au sein du Comité Partenarial PCAET, Caux-Austreberthe souhaite évaluer les objectifs du PCAET en se basant sur les indicateurs proposés au sein de la plateforme Territoire en Transition de l'ADEME. Ces indicateurs seront augmentés avec les indicateurs socles du Contrat de Réussite pour la Transition Ecologique.

<b>Avancement 2024</b>	Mise en place de la méthodologie d'évaluation du PCAET
<b>Perspectives 2025</b>	recrutement d'un service civique sur l'évaluation du CPAET + formalisation des indicateurs sur la plateforme Territoire en Transition
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 10000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	• Nombre d'indicateurs renseignés
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.3</b>	<b>Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie au sein du fonctionnement de Caux-Austreberthe</b>		
<b>Action n° 102</b>	Suivi et animation du Contrat d'Objectif Territoire Energie-Climat de l'ADEME		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	ADEME + Bureau d'étude Energies Territoire et Développement		

## Descriptif

Signé en 2021, un Contrat d'Objectif Territorial (COT) Énergie-Climat est décliné au sein de la collectivité en partenariat avec l'ADEME jusqu' en Octobre 2026, pour une amélioration en continue des élus et des services dans l'intégration des enjeux Climat-Air-Énergie au sein des compétences de la collectivité, structuré notamment autour du Label « Territoire Engagé pour la Transition Énergétique » regroupant les enjeux Climat-Air-Énergie, et Économie Circulaire.

<b>Avancement 2024</b>	Avenant 1 pour recalibrer le calendrier du COT ADEME
<b>Perspectives 2025</b>	Copil d'avancement en Janvier 2025 avec ADEME pour formaliser le rapport d'avancement annuel
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services + ensemble des services
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + prestation Bureau d'étude ETD Coût prévisionnel pour la CCCA : 25000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	
2028 - 2030	

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de progression au sein du Label</li> <li>Atteinte des indicateurs de Sobriété</li> </ul>

<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.3</b>	<b>Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie au sein du fonctionnement de Caux-Austreberthe</b>		
<b>Action n° 103</b>	Programme de formation et de sensibilisation des agents et des élus aux enjeux Climat-Air-Energie		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Président / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	CNFPT, organismes de Formation, partenaires (AESN, ADEME, ...)		

## Descriptif

Caux- Austreberthe mets en place annuellement un programme de formation et de mobilisation autour des enjeux de la Transition Energétique et Ecologique auprès des ses agents et élus (Formation CNFPT, les Midis de la Transition, ...)

<b>Avancement 2024</b>	Formation en continue des agents et élus
<b>Perspectives 2025</b>	Formation en continue des agents et élus
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services + Chargée de Formation
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP + coût de formation, séminaires, ... Coût prévisionnel pour la CCCA : 5000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier		Indicateurs
2025	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formation sur les enjeux de la transition écologique / an</li> </ul>
2026	X	
2027	X	
2028 - 2030	X	

<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.3</b>	<b>Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie au sein du fonctionnement de Caux-Austreberthe</b>		
<b>Action n° 104</b>	<b>Analyse Climat du Budget de la CCCA - Budget VERT</b>		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Président / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Méthode I4CE		

## Descriptif

L'article 191 de la loi de finances pour 2024 introduit une nouvelle annexe au compte administratif ou au compte financier unique, dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national. Caux-Austreberthe, avant cette obligation avait déjà intégré dès 2023 une Critérisation Energie-Climat au sein de son budget d'investissement.

<b>Avancement 2024</b>	Critérisation Energie-Climat du budget 2023 et compte administratif 2024 d'investissement
<b>Perspectives 2025</b>	Poursuite de l'intégration et précisions des critères Energie-Climat
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services + Service Finances
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>% du budget d'investissement impactant favorablement l'Energie et le Climat</li> </ul>



<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.3</b>	<b>Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie au sein du fonctionnement de Caux-Austreberthe</b>		
<b>Action n° 105</b>	Structurer une Politique d'achats durables (obligation Loi AGECE, ...) et tester le SPASER volontaire		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Président / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Service de l'Etat, ADEME, RANCOPEX Normandie		

## Descriptif

Les achats durables constituent un levier majeur pour orienter l'offre vers une meilleure prise en compte du développement durable. La politique d'achat de Caux-Austreberthe s'inscrit dans les objectifs actés au sein du PCAET, renforçant ainsi la cohérence de la politique globale en matière de transition écologique et sociale. Consciente du levier stratégique que représente la commande publique, la Communauté de communes souhaite se doter volontairement d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) afin d'affirmer son engagement,

<b>Avancement 2024</b>	Travail en interne sur la structure du SPASER + mobilisation des services sur l'état de la commande publique dans le cadre de la déclaration de la Loi AGECE
<b>Perspectives 2025</b>	Délibération sur le SPASER + poursuite déclaration loi AGECE
<b>Moyens humains</b>	Directeur Transition Ecologique + Direction Générale des Services + Service Commande Publique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 0 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>le SPASER adopté</li> <li>% du montant de dépenses publiques déclarées dans le cadre de la Loi AGECE</li> </ul>



<b>Axe 4</b>	<b>Gouvernance et Sensibilisation</b>		
<b>Sous-Axe 4.3</b>	<b>Intégrer les enjeux Climat-Air-Energie au sein du fonctionnement de Caux-Austreberthe</b>		
<b>Action n° 106</b>	Poursuivre la stratégie de Sobriété foncière pour le patrimoine de Caux-Austreberthe		
<b>Pilote</b>	Caux-Austreberthe	<b>Elu pilote</b>	Président / Conseillère déléguée Transition Ecologique et Solidaire - Projet Alimentaire Territorial
<b>Partenaires</b>	Croix-Rouge Insertion, Lucibel (déménagement acté), EPFN		

## Descriptif

Afin de montrer l'exemple en matière de sobriété foncière, Caux-Austreberthe a décidé de s'installer sur un site industriel dont l'entreprise propriétaire n'occupait que 20 % de la surface. Elle l'accompagne également dans la location des espaces vides. La Croix-Rouge Insertion et une association d'eSport se sont également installés, tandis qu'une activité de location de box d'entreprises s'est développée sur les parkings autrefois surdimensionnés du site.

<b>Avancement 2024</b>	délocalisation de LUCIBLE en région parisienne de son site de production, portage EPFN pour acquisition future du site pour orienter sa destination économique
<b>Perspectives 2025</b>	Démarrage du portage EPFN + recherches d'investisseurs économiques + mise en place de l'étude Flash avec EPFN
<b>Moyens humains</b>	Direction Générale + Service Juridique + Responsable Service Attractivité et Développement Economique + Service Technique
<b>Budget</b>	Nature des dépenses : Mobilisation d'ETP Coût prévisionnel pour la CCCA : 50000 € Budget de Caux-Austreberthe

Calendrier	
2025	X
2026	X
2027	X
2028 - 2030	X

Indicateurs